



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006-07

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006-2007

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Special
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur le*

Aging

Vieillissement

Chair:

The Honourable SHARON CARSTAIRS, P.C.

Présidente :

L'honorable SHARON CARSTAIRS, C.P.

Monday, February 19, 2007

Le lundi 19 février 2007

Issue No. 4

Sixth meeting on:

Special study on aging

Fascicule n° 4

Sixième réunion concernant :

L'étude spéciale sur le vieillissement

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE SPECIAL SENATE COMMITTEE ON AGING

The Honourable Sharon Carstairs, P.C., *Chair*

The Honourable Wilbert J. Keon, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Chaput * LeBreton, P.C.
Cordy (or Comeau)
* Hervieux-Payette, P.C. Mercer
(or Tardif) Murray, P.C.

*Ex officio members

(Quorum 3)

LE COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR LE VIEILLISSEMENT

Présidente : L'honorable Sharon Carstairs, C.P.

Vice-président : L'honorable Wilbert J. Keon

et

Les honorables sénateurs :

Chaput * LeBreton, C.P.
Cordy (ou Comeau)
* Hervieux-Payette, C.P. Mercer
(ou Tardif) Murray, C.P.

*Membres d'office

(Quorum 3)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 19, 2007
(7)

[Translation]

The Special Senate Committee on Aging met this day at 12:36 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the Chair, the Honourable Sharon Carstairs, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carstairs, P.C., Chaput, Keon and Murray, P.C. (4).

Also present: From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament: Julie Cool and Michael Toye, Analysts.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 7, the committee continued to examine the implications of an aging society in Canada. (*For the full text of the Order of Reference, see Issue No. 1, Monday, November 27, 2006.*)

WITNESSES:

As an individual:

Victor Marshall, Professor of Sociology, Institute on Aging, University of North Carolina.

Policy Research Initiative:

Terrence Hunsley, Senior Project Director.

As an individual:

Susan Kirkland, Professor, Canadian Longitudinal Study on Aging, Dalhousie University.

Statistics Canada:

Geoff Rowe, Senior Advisor — Microsimulation.

The Chair made a statement.

Messrs. Marshall and Hunsley made presentations and answered questions.

At 1:38 p.m., the committee suspended.

At 2:03 p.m., the committee resumed.

Ms. Kirkland and Mr. Rowe made presentations and answered questions.

At 3:08 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 19 février 2007
(7)

[Français]

Le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement se réunit aujourd’hui à 12 h 36, dans la salle 9, édifice Victoria, sous la présidence de l’honorable Sharon Carstairs, C.P., (présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Carstairs, C.P., Chaput, Keon, et Murray, C.P. (4).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque : Julie Cool et Michael Toye, analystes.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 7 novembre, le comité poursuit son étude sur les incidences du vieillissement de la société canadienne. (*Le texte complet de l’ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 du lundi 27 novembre 2006.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Victor Marshall, professeur de sociologie, Institut sur le vieillissement, University of North Carolina.

Projet de recherche sur les politiques :

Terrence Hunsley, directeur principal du projet.

À titre personnel :

Susan Kirkland, professeure, Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement, Université Dalhousie.

Statistique Canada :

Geoff Rowe, conseiller principal — microsimulation.

La présidente fait une déclaration.

MM. Marshall et Hunsley font des exposés puis répondent aux questions.

À 13 h 38, le comité suspend ses travaux.

À 14 h 3, le comité reprend ses travaux.

Mme Kirkland et M. Rowe font des exposés puis répondent aux questions.

À 15 h 8, le comité s’ajourne jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

François Michaud

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 19, 2007

The Special Senate Committee on Aging met this day at 12:36 p.m. to examine and report upon the implications of an aging society in Canada.

Senator Sharon Carstairs (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Good afternoon, senators. Welcome to this meeting of the Special Senate Committee on Aging. This committee is examining the implications of an aging society in Canada. We have two panels this afternoon on the theme of life-course approaches, which recognizes that aging is a lifelong process important to life transitions such as entering and leaving education, family formation and retirement.

To help the committee better understand these issues, we have with us today Victor Marshall, Professor of Sociology, Institute on Aging, University of North Carolina. He used to be at the University of Toronto, where he directed the Institute for Human Development, Life Course and Aging for seven years.

We also have Terrence Hunsley, Senior Project Director, Policy Research Initiative. The PRI, while conducting independent research projects, is attached to Human Resources and Social Development Canada.

Victor Marshall, Professor of Sociology, Institute on Aging, University of North Carolina, As an individual: I want to thank you for inviting me to address this special committee. I have read the minutes of your previous hearings and it is indeed a special committee. I am happy to be here.

I will make some brief remarks and then I will be happy to answer any questions that you might have. I am a professor, so just press a button because I can talk about anything for too long.

I imagine you might not be clear as to why this person from Chapel Hill, North Carolina, is here to meet with you, so I will give you some background. I am a Canadian born and raised in Calgary. I pursued my bachelor's degree at the University of Alberta, Calgary and graduated in the last class before it became the University of Calgary. I was in the reserve officer training program of the Royal Canadian Naval Reserve, the University Naval Training Division. I was commissioned in the naval reserve but went on the inactive list when I went to the U.S. for my doctorate.

I returned to Canada for an academic career at McMaster University for eight years, then at the University of Toronto for 20 years. During that period I taught the first course at a Canadian university in the sociology of aging and trained several

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 19 février 2007

Le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement se réunit aujourd'hui à 12 h 36 pour examiner les incidences du vieillissement de la société canadienne et en faire rapport.

Le sénateur Sharon Carstairs (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour, mesdames et messieurs. Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial spécial sur le vieillissement. Le comité est en train d'examiner les incidences du vieillissement de la société canadienne. Nous accueillons cet après-midi deux panels qui vont nous entretenir de l'approche fondée sur le parcours de vie, qui reconnaît que le vieillissement est un processus qui dure toute la vie et qui intervient dans les grandes étapes de la vie comme les études, la constitution d'une famille et la retraite.

Sont donc des nôtres aujourd'hui, pour nous aider à mieux comprendre ces questions, plusieurs invités, dont Victor Marshall, professeur de sociologie à l'Institut sur le vieillissement, University of North Carolina. Il travaillait autrefois à l'Université de Toronto, où il a pendant sept ans dirigé l'Institute for Human Development, Life Course and Aging.

Nous allons également entendre Terrence Hunsley, directeur principal de projet, Projet de recherche sur les politiques. Le PRP, tout en menant des projets de recherche indépendants, est rattaché à Ressources humaines et Développement social Canada.

Victor Marshall, professeur de sociologie, Institut sur le vieillissement, University of North Carolina, à titre personnel : Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant le comité spécial. J'ai lu les procès-verbaux de vos séances antérieures, et le comité ici réuni est bel et bien spécial. Je suis ravi d'être là.

Je vais faire quelques brèves remarques, après quoi je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Je suis professeur, alors appuyez simplement sur un bouton, car je peux parler pendant trop longtemps de n'importe quoi.

J'imagine que vous ne savez peut-être pas très bien pourquoi cette personne de Chapel Hill, en Caroline du Nord, est venue ici s'entretenir avec vous, alors je vais vous mettre un petit peu les choses en contexte. Je suis Canadien, étant né et ayant grandi à Calgary. J'ai fait mon baccalauréat à l'Université de l'Alberta, à Calgary, et ai fait partie de la dernière promotion avant que cette université ne devienne l'Université de Calgary. J'étais inscrit au programme de formation des officiers de réserve de la Réserve de la marine royale du Canada, la Division universitaire d'instruction navale. On m'a donné ma commission dans la réserve navale, mais on m'a placé sur la liste des inactifs lorsque je suis allé aux États-Unis faire mon doctorat.

Je suis retourné au Canada pour une carrière universitaire, et c'est ainsi que je suis resté à l'Université McMaster pendant huit ans, pour ensuite aller à l'Université de Toronto, où j'ai travaillé pendant 20 ans. Pendant cette période, j'ai donné le premier cours

doctoral students in sociology and public health in the field of aging. My first Ph.D. student in fact was Anne Martin-Matthews, who testified at an earlier meeting.

I was a founding member and subsequently a vice-president of the Canadian Association on Gerontology and served, until it was done away with, on the Canada Pension Plan advisory board. Ten years ago I was appointed chair of the Gerontological Advisory Council of Veterans Affairs Canada. In 1999 I moved to the University of North Carolina to direct its Institute on Aging but more importantly to follow my wife, who went there as dean of the School of Information and Library Science.

Veterans Affairs Canada, VAC, has continued to ask me to chair its Gerontological Advisory Council. I will use my presentation time to talk to you about *Keeping the Promise*, the report just released by the council. Following that, I will be happy to get into discussion. I have a couple of books on the life-course perspective and can talk with you about that.

The Gerontological Advisory Council is about to celebrate its tenth anniversary. Its members include representatives of the three veterans' associations focused on the traditional veterans, those from World War I, World War II and Korea; people from the health care sector who provide services to these veterans or who otherwise have experience with long-term care; and the leading Canadian researchers in aging and health. Veterans Affairs Canada asks us for advice and I am pleased to say our advice has been for the most part taken and has had an impact.

Any recommendation we make has to pass three tests: it has to meet the needs of the veterans' groups who have a direct stake in what Veterans Affairs Canada does; it has to be realistic in terms of the clinical and health care experience of the providers of services for Veterans Affairs Canada; and it has to pass the scientific criteria that are so important for the academic researchers on the council.

The recommendations in *Keeping the Promise* have passed these three hurdles or tests and therefore are recommendations for reform based on what is known as evidence-based practice.

We are building on the momentum of the Veterans Charter, which focused on the Canadian Forces veterans. We reviewed existing arrangements for the traditional veterans and developed a framework outlining the best ways to support health, wellness and quality of life for the estimated 234,000 war service veterans.

en sociologie du vieillissement jamais offert dans une université canadienne et ai formé plusieurs étudiants de niveau doctoral en sociologie et en santé publique, dans le contexte du vieillissement. Mon premier étudiant au doctorat était en fait Anne Martin-Matthews, qui a comparu devant le comité lors d'une séance antérieure.

J'ai été membre fondateur, puis vice-président, de l'Association canadienne de gérontologie, et j'ai siégé au Conseil consultatif du Régime de pensions du Canada jusqu'à son démantèlement. Il y a dix ans, on m'a nommé président du Conseil consultatif de gérontologie d'Anciens Combattants Canada. En 1999, j'ai pris un poste à l'University of North Carolina pour y diriger l'Institut sur le vieillissement, mais surtout pour y suivre mon épouse, qui avait été nommée doyenne de la School of Information and Library Science.

Anciens Combattants Canada, ACC, continue de me demander de présider son Conseil consultatif de gérontologie. Je vais utiliser le temps dont je dispose ici pour vous faire ma déclaration pour vous parler de *Parole d'honneur*, le rapport que vient tout juste de publier le conseil. Je me ferai ensuite un plaisir d'avoir une discussion avec vous. J'ai publié quelques livres sur la perspective du parcours de vie et je pourrais discuter de cela avec vous.

Le Conseil consultatif de gérontologie va bientôt fêter son 10^e anniversaire. Comptent parmi ses membres des représentants des trois associations d'anciens combattants qui défendent les intérêts des anciens combattants dits traditionnels, soit ceux de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée; des gens du secteur des soins de santé qui offrent des services à ces anciens combattants ou qui ont une expérience autre des soins de longue durée; et les chercheurs canadiens chefs de file en matière de vieillissement et de santé. Anciens Combattants Canada nous demande des conseils et je suis heureux de dire que ceux-ci ont, pour la plupart, été suivis et ont eu des retombées.

Toute recommandation que nous formulons doit satisfaire à trois critères : elle doit correspondre aux besoins des groupes d'anciens combattants qui ont un intérêt direct dans ce que fait Anciens Combattants Canada; elle doit être réaliste dans le contexte de l'expérience clinique et de soins de santé des prestataires de services pour Anciens Combattants Canada; et elle doit être conforme aux critères scientifiques qui sont si importants pour les chercheurs universitaires au conseil.

Les recommandations contenues dans *Parole d'honneur* ont franchi ces obstacles et constituent donc des recommandations en vue de réformes axées sur ce que l'on appelle la pratique fondée sur l'expérience clinique.

Nous sommes en train de construire à partir de l'énergie créée par la Charte des anciens combattants, qui vise tout particulièrement les vétérans des Forces canadiennes. Nous avons passé en revue les arrangements existants pour les anciens combattants traditionnels et avons élaboré un cadre esquissant les meilleurs moyens d'appuyer la santé, le bien-être et la qualité de vie des quelque 234 000 anciens combattants qui compte le pays.

We put forth a number of principles in this report. The first is that all veterans should be eligible. Currently 40 per cent of war service veterans receive Veterans Affairs Canada health benefits. We take the position that all war service veterans who could benefit from VAC services should be eligible. In other words, "a vet is a vet is a vet."

We wanted to start from first principles. Veterans Affairs Canada has done a wonderful job, in an incremental way responding to changes in the demographics and the needs of veterans, but we wanted to start from what is known about the best way to provide services for people.

We take a social determinants of health perspective. The major social determinants of well-being in later life are health, wealth, and social integration. This builds on the framework adopted by both Health Canada and the World Health Organization in its active aging framework, which you have heard about in earlier sessions.

We take a life-course perspective. In order to understand people in the later years, you have to understand where they have been earlier in their lives and where they hope to go later. Early life events can produce delayed adverse health outcomes, as the general literature on post-traumatic stress disorder and the Australian research on Korean War veterans attest. This implies that health promotion and disease prevention should be an important component of VAC services, and this would be consistent with the federal health program review recommendations.

It also implies an ecological perspective. We place the veteran in the context of his or her family and community and try to provide care programs that are close to home.

Most important, it is a program based on needs rather than on complex service-based eligibility requirements. We maintain that it is neither feasible nor necessary to relate a current health condition in the later years to a specific war service-related event.

Putting all this together, we saw the need for a new way to organize comprehensive, integrated health and social services and we sketched out a plan based on two well-evaluated service delivery systems from Quebec. This plan includes a single point of entry and referrals as appropriate to one of three levels of care. All of this is with the idea of getting to veterans early, that is, before serious frailty or disability occurs. Already, when we wrote the report almost a year ago, the average age of the World War II veterans was 82 years and of the Korean veterans, 72 years.

Nous énonçons dans ce rapport un certain nombre de principes. Le premier est que tous les anciens combattants devraient être admissibles. À l'heure actuelle, 40 p. 100 des anciens soldats ayant participé à des efforts de guerre touchent des indemnités de santé d'Anciens Combattants Canada. Notre position est que tous les anciens combattants pouvant bénéficier des services d'ACC devraient être admissibles. En d'autres termes « un ancien combattant est un ancien combattant est un ancien combattant ».

Nous voulions construire à partir des premiers principes. Anciens Combattants Canada a fait un merveilleux travail progressif en répondant à l'évolution démographique et aux changements dans les besoins des anciens combattants, mais nous voulions bâtir à partir de ce que nous savons être la meilleure façon d'assurer aux gens les services dont ils ont besoin.

Nous nous inscrivons dans une perspective de déterminisme social de la santé. Les principaux déterminants sociaux du bien-être dans les vieux jours d'une personne sont la santé, la richesse et l'intégration sociale. Cela est le prolongement du cadre adopté par Santé Canada et par l'Organisation mondiale de la Santé dans son cadre de vieillissement actif, dont vous avez entendu parler lors de séances antérieures.

Nous avons également une perspective du vieillissement fondée sur le parcours de vie. Pour comprendre les gens âgés, il faut comprendre ce qu'ils ont vécu plus tôt et ce qu'ils espèrent vivre à l'avenir. Certains événements qui sont survenus à un jeune âge peuvent avoir des effets à retardement néfastes pour la santé, comme le confirment les études sur le syndrome du stress post-traumatique et les recherches australiennes sur les vétérans de la guerre de Corée. Cela laisse entendre que la promotion de la santé et la prévention de la maladie devraient être des éléments importants des services d'ACC, ce qui cadrerait également avec les recommandations de l'examen fédéral des programmes de santé.

Cela suppose également une perspective écologique. Nous plaçons l'ancien combattant dans le contexte de sa famille et de sa communauté et essayons de lui proposer des programmes de soins qui soient géographiquement proches de lui.

Le plus important est qu'il s'agit d'un programme fondé sur les besoins plutôt que sur des critères d'admissibilité complexes fondés sur le service. Nous maintenons qu'il n'est ni faisable ni nécessaire de lier un problème de santé survenant à un âge avancé à un événement particulier survenu en service de guerre.

Une fois réunis tous ces éléments, nous avons constaté la nécessité de trouver un nouveau moyen d'organiser des services sociaux et de santé exhaustifs et intégrés et c'est ainsi que nous avons élaboré un plan inspiré de deux systèmes de prestations de services québécois qui avaient reçu des évaluations très positives. Ce plan inclut un point d'entrée unique et le renvoi au palier approprié, parmi trois paliers de soins de santé. Tout ceci a pour corollaire l'idée d'intervenir rapidement auprès des anciens combattants, c'est-à-dire avant qu'ils ne soient trop fragilisés ou frappés d'incapacité. Lorsque nous avons rédigé le rapport il y a de cela presqu'un an, l'âge moyen des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale était déjà de 82 ans et celui des anciens combattants de la guerre de Corée de 72 ans.

It is almost too late to be early with this population. We do have a sense of urgency. Let us get it done while the traditional veterans are still alive and can be helped. However, experts in health promotion and disease prevention stress it is never too late and also never too early to initiative health promotion strategies that will produce positive effects.

I am pleased, in reading minutes of your past meetings, that several other witnesses have strongly recommended a health promotion and disease prevention approach and also the life-course approaches.

I have a lengthy track record going back to 1968 on population aging, the aging of the workforce and the changing nature of the retirement transition. I will be happy to discuss any of those matters or the life-course perspective, but I wanted to focus on the *Keeping the Promise* report because it is so important in the current initiative to go beyond the New Veterans Charter that was implemented in April 2006. That was targeted at reforms in services for the Canadian Forces veterans. The current initiative, the health care review, will be drawing on this report but wants to cover all veterans.

Every one of the veterans' organizations has endorsed *Keeping the Promise*. We were so pleased to have every single veterans' organization in the country standing there with us when we released that report. We hope that government will be sympathetic to the recommendations in that report as well.

We give our advice to Veterans Affairs Canada, but to the extent that our recommendations in *Keeping the Promise* find their way into the current health care review, Veterans Affairs Canada will need your support.

[Translation]

Terrence Hunsley, Senior Project Director, Policy Research Initiative: Madam Chairman, thank you for the invitation to come and meet with you today. This gives me the opportunity to highlight some of the research that the Policy Research Initiative has carried out, collaboratively with several federal departments, on population aging and labour market issues.

I will highlight the main issues in my presentation and I will be pleased to take part in the discussions to follow.

Il est presque déjà trop tard pour intervenir de façon précoce auprès de cette population. C'est ainsi que nous ressentons une certaine urgence. Que l'on s'attaque au problème pendant que les anciens combattants traditionnels sont toujours de ce monde et peuvent bénéficier d'aide. Cependant, les experts en promotion de la santé et en prévention de la maladie soulignent qu'il n'est jamais trop tard et qu'il n'est jamais non plus trop tôt pour instaurer des stratégies de promotion de la santé qui produiront des résultats positifs.

J'ai été heureux de constater, à la lecture des procès-verbaux de vos réunions antérieures, que plusieurs autres témoins ont fermement recommandé l'adoption d'une approche axée sur la promotion de la santé et la prévention de la maladie ainsi que des perspectives fondées sur le parcours de vie.

J'ai dans ce domaine des antécédents qui remontent loin en arrière, mon travail sur le vieillissement de la population, le vieillissement de la population active et la nature changeante de la transition vers la retraite ayant débuté en 1968. Je me ferai un plaisir de discuter avec vous de l'une quelconque de ces questions ou de la perspective fondée sur le parcours de vie, mais je tenais à insister sur le rapport *Parole d'honneur*, étant donné son importance dans le cadre de l'initiative en cours, visant à aller plus loin que la Nouvelle Charte des anciens combattants, qui a été mise en œuvre en avril 2006. Cette Charte ciblait certaines réformes dans les services offerts aux anciens combattants des Forces canadiennes. L'initiative actuelle, l'examen des soins de santé, s'appuiera sur ce rapport, mais doit englober tous les anciens combattants.

Chacune des organisations d'anciens combattants a appuyé *Parole d'honneur*. Que chaque organisation d'anciens combattants au pays, sans exception, ait été à nos côtés lors de la publication de ce rapport nous a remplis de joie. Nous espérons que les recommandations du rapport inspireront également la sympathie du gouvernement.

Nous livrons nos conseils à Anciens Combattants Canada, mais si les recommandations que nous formulons dans *Parole d'honneur* devaient s'inscrire dans l'examen en cours des soins de santé, Anciens Combattants Canada aurait besoin de votre appui.

[Français]

Terrence Hunsley, directeur principal du projet, Projet de recherche sur les politiques : Madame la présidente. Je vous remercie de l'invitation à vous rencontrer aujourd'hui. Cela me donne l'occasion de présenter certains travaux que le Projet de recherche sur les politiques, en collaboration avec plusieurs ministères fédéraux, a effectués sur le vieillissement de la population et les problèmes du marché du travail.

Dans mon exposé, je présenterai les points saillants et il me fera plaisir de prendre part à la discussion qui suivra.

[*English*]

There are four basic points to make. The first is that demographics are important but may be exaggerated if they are viewed in isolation. The big drivers from policy perspective come from the combinations of demographic trends with social and economic behaviour.

The second is that Canada is comparatively well positioned to deal with population aging. Nonetheless, the total supply of labour, relative to the total size of the population, will soon begin a period of decline, and this will create pressures on the economy and on government fiscal management. There will be challenges. How great the challenges are will depend on our overall policy response, on the social and economic response of the population, and on productivity and cyclical factors in the economy. There will also be opportunities, not only to improve the effectiveness of social policy and labour market policy, but also the economy in general as certain incentives improve, for example, including people marginalized in the population now.

The third point is that the impacts of aging will differ from province to province and undoubtedly within provinces as well.

The fourth point is that a wide range of policy options influence the outcomes. Obviously not all of these are federal and not all of them are government. There are many private-sector institutions whose activities will influence the outcomes of population aging.

The Policy Research Initiative, PRI, has been working not only with a range of federal departments but also with Statistics Canada in the development and use of a special program called LifePaths. We have derived data from that and will present it to you in the PowerPoint presentation. Geoff Rowe will be appearing later on and he will explain more about the technical aspects of LifePaths, I am sure, but I want to present some of the results we have.

The first point is that the fertility rate rose dramatically after the Second World War. Canada had the largest per capita baby boom in the Western world and probably had the most precipitous fall-off rates after that.

When you look at our old-age dependency ratios in international comparison, we are in a middle range of Western countries. If we look closely at those graphs, we will see that Canada currently is slightly younger in its population than either the U.K. or the U.S., but by the year 2025, our old-age dependency ratio will be slightly higher. We will have a period of fairly rapid aging during that time frame.

[*Traduction*]

Il y a essentiellement quatre points que je tiens à mentionner. Le premier est que la démographie a son importance mais que celle-ci peut être exagérée si on la considère isolément. Du point de vue de la politique, les grands facteurs dynamiques découlent de combinaisons de tendances démographiques et de comportements sociaux et économiques.

Le deuxième est que le Canada est en relativement bonne posture pour faire face au vieillissement de la population. Néanmoins, l'offre totale de main-d'œuvre par rapport à la taille totale de la population entamera bientôt une période de recul, ce qui exercera des pressions sur l'économie et la gestion fiscale par le gouvernement. Il y aura des défis à relever. Leur importance dépendra de notre réaction d'ensemble sur le plan des politiques, de la réaction sociale et économique de la population et de la productivité et des facteurs cycliques dans l'économie. Il se présentera également des possibilités porteuses, non seulement d'améliorer l'efficacité des politiques sociales et du marché du travail, mais également d'améliorer l'économie à mesure que s'amélioreront les incitatifs, par exemple en incluant ceux et celles qui sont présentement marginalisés au sein de la population.

Le troisième point est que les effets du vieillissement varieront d'une province à l'autre et nul doute à l'intérieur de chaque province.

Le quatrième élément est qu'une vaste gamme d'options politiques peuvent influer sur les issues. Ces options ne sont bien sûr pas toutes fédérales ni même gouvernementales. Il existe de nombreuses institutions du secteur privé dont les activités influeront sur les conséquences du vieillissement de la population.

Le Projet de recherche en politique, ou PRP, œuvre non seulement avec toute une gamme de ministères fédéraux mais également avec Statistique Canada à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme appelé LifePaths. Nous en avons tiré des données que nous vous exposerons dans la présentation PowerPoint. Geoff Rowe va prendre la parole un peu plus tard et il vous expliquera, j'en suis sûr, les aspects techniques de LifePaths, mais je tenais à vous livrer certains des résultats que nous avons pu compiler.

Le premier élément est que le taux de fécondité a augmenté de façon marquée après la Seconde Guerre mondiale. C'est le Canada qui a connu le plus important baby-boom par tête d'habitant du monde occidental et qui a sans doute enregistré par la suite le taux de fléchissement le plus précipité.

Lorsque vous regardez nos ratios de dépendance des personnes âgées par rapport à d'autres pays, nous nous situons dans la fourchette moyenne des pays occidentaux. Si vous regardez ces graphiques de plus près, vous y verrez que le Canada a aujourd'hui une population légèrement plus jeune que le Royaume-Uni et les États-Unis, mais qu'à compter de 2025, notre ratio de dépendance des personnes âgées sera légèrement supérieur. Nous connaîtrons une période de vieillissement relativement rapide pendant cet intervalle.

There is a lot of discussion about old-age dependency ratios and total dependency ratios. Some of you may object to using terms such as dependency when we think about the role of seniors in society and I would agree with you. I do not think it is a very good term. Nonetheless, it is a standard term that is used by demographers.

We feel that dependency ratios can be rather misleading in isolation. We developed, with Statistics Canada and other departments, a better measure of the capability of the economy to sustain the population. We took the total number of hours provided of work in the economy in each and every year since 1971 and divided that by the total number of people in the population. Then using LifePaths, we projected that into the future.

That data shows that for the past 30 years or so, the amount of work per capita in the population has been increasing. It went from about 740 hours per year to nearly 1,000 hours per year per capita of the population. That trend will reverse itself over the next two to five years, roughly, and that number will start to drop off again in the future.

However, if we compare the reduction in the future, our reduction based on our hours per capita projection and the dependency ratios, we will see a substantial difference. What we are projecting does not drop off nearly as quickly as do the dependency ratios, and the reason is that we get effectively more work out of the working age population than we used to. The two main reasons are increased participation of women in the labour market and increased levels of education. More highly educated people work substantially more hours in their lifetime. We get more labour out of the current working population and we will continue to do so.

The ratio of hours of work to the population varies considerably across the country. The impact of aging will also vary from province to province. As we look ahead, the Atlantic provinces and Quebec will have a greater relative impact of aging. The reduction of hours of work — of labour supply, if you like — will be more marked in those provinces. The projection also shows a similar large drop in the territories, but I wish to qualify that: because the population of the territories is so small, that very small changes could make large differences in the projection. We have a limited level of confidence in the projections for those small areas.

In general, we can predict that economic growth will clearly be constrained by a decline in relative labour supply, resulting in increases in income security and health costs. These increases will be partially offset by decreased pressure on children's programs or other programs of government, but there will still be increases. We will have wealthier seniors in the future who will pay more

L'on parle beaucoup de ratios de dépendance des personnes âgées et de ratios de dépendance totaux. Certains d'entre vous n'apprécient sans doute pas beaucoup que l'on emploie des termes comme dépendance lorsqu'on parle du rôle des aînés dans notre société, et je serais d'accord avec vous là-dessus. Je ne pense pas que ce soit un très bon terme. Il s'agit néanmoins d'un terme standard qui est utilisé par les démographes.

Nous estimons que les ratios de dépendance peuvent être trompeurs si on les examine isolément du reste. Nous avons, avec Statistique Canada et d'autres ministères, mis au point une meilleure mesure de la capacité de l'économie de soutenir la population. Nous avons pris le nombre total d'heures de travail dans l'économie chaque année depuis 1971 et l'avons divisé par le chiffre total de la population. Puis, en utilisant LifePaths, nous avons fait des projections dans le futur.

Les données montrent que, depuis 30 ans environ, les heures de travail per capita vont en augmentant. Elles sont passées d'environ 740 heures par an à près de 1 000 heures par an per capita. Cette tendance se renversera au cours des deux à cinq prochaines années environ, et ce nombre devrait diminuer par la suite.

Cependant, si nous comparons la réduction à l'avenir, la réduction correspondant à nos projections en matière d'heures per capita et de ratios de dépendance, nous voyons une différence marquée. Ce que nous projetons est loin de reculer aussi rapidement que les ratios de dépendance, et la raison en est que nous pouvons tirer davantage de travail des personnes d'âge productif que ce n'était le cas autrefois. Les deux principales raisons à cela sont la participation accrue des femmes au marché du travail et des niveaux d'instruction supérieurs. Les personnes plus instruites travaillent sensiblement plus d'heures pendant leur vie. L'on obtient davantage d'heures de travail de la population active actuelle, et cette tendance se maintiendra.

Les heures de travail annuelles per capita varient sensiblement d'un bout à l'autre du pays. L'incidence du vieillissement variera elle aussi d'une province à l'autre. À l'avenir, les provinces de l'Atlantique et le Québec subiront une plus grande incidence relative du fait du vieillissement de leur population. La réduction des heures de travail — de l'offre de main-d'œuvre, si vous voulez — sera plus marquée dans ces provinces. Nos projections annoncent également une baisse marquée dans les territoires, mais il importe que j'apporte ici quelques précisions : la population des territoires étant très petite, de très petits changements pourraient amener d'importantes différences dans les projections. Notre niveau de confiance à l'égard de ces projections est limité pour ce qui est des régions à faible population.

De façon générale, nous pouvons prédire que la croissance économique sera clairement limitée par un déclin de l'offre relative de travail, ce qui résultera en des augmentations du côté de la sécurité du revenu et des coûts de soins de santé. Ces augmentations seront en partie contrecarrées par une pression réduite du côté des programmes pour enfants et d'autres

taxes, and that will have a beneficial effect on the fiscal burden. They may also and probably will demand more services in the future.

There should be higher returns to human capital in future. We should see some upward pressure on wages and increased outsourcing of employment. There could possibly be increases in income inequality in the future related to aging, for two reasons. First, as more and more families become two-earner families, we notice a phenomenon that John Myles has labelled educational marital homogeny, which means more highly educated people marry more highly educated people, and that can influence the degree of inequality. Second, there is the issue of intergenerational transfers in the future, particularly when the baby boom generation is passing its wealth and assets onto subsequent generations.

One thing that we can do and should be doing right away is encouraging older workers to stay in the labour market in order to keep the supply of labour up for as long as possible. There are other things we can do as well. We can ensure that secondary school completion rates are increased. That would have a positive effect. We can reduce unemployment, which would have a positive effect, and we can encourage overall increases in participation rate and work intensity or overall hours of work that people provide to the economy. All of these measures will have a positive effect on the capacity of the economy to sustain the population.

We do know from Statistics Canada surveys that older workers in general would prefer to keep working. Many of those who have retired would have kept working if they had had more flexibility, either in work hours, in working part time, or in some cases if their health had been better. Indeed, there is some desire out there among the older workers to stay longer working in the economy and there are a wide range of policy measures that we could be considering to encourage older workers to continue to work.

The last slide in the presentation provides a diagram of some of the influences on retirement decisions. You can see that not only government programs, whether they are income security programs for seniors or whether they are pension programs or regulation of private pensions or activities of employers, there are a wide range of influences on the retirement decisions of individuals and consequently a wide range of areas of potential intervention of public policy.

I will stop there and be happy to take part in discussions.

programmes du gouvernement, mais il y aura néanmoins des augmentations. Nous aurons à l'avenir des personnes âgées plus fortunées qui paieront davantage d'impôts, et cela aura des effets bénéfiques sur le fardeau fiscal. Ces personnes âgées pourraient également, et c'est probablement ce qui va se passer, exiger davantage de services à l'avenir.

Il devrait y avoir à l'avenir de plus grands rendements sur le capital humain. Nous devrions constater une pression à la hausse sur les salaires et une externalisation accrue. L'on pourrait constater une augmentation des inégalités de revenu liées au vieillissement, et ce pour deux raisons. Premièrement, au fur et à mesure de la multiplication des familles à deux revenus, l'on constatera un phénomène que John Myles a appelé l'homogénéité éducationnelle conjugale, ce qui signifie que les personnes plus instruites épouseront d'autres personnes plus instruites, ce qui peut influer sur le degré d'inégalité. Deuxièmement, il y a la question des transferts intergénérationnels futurs, surtout lorsque la génération du baby-boom transmettra sa richesse et ses avoirs aux générations subséquentes.

Une chose que nous pouvons et devrions faire tout de suite serait d'encourager les travailleurs plus âgés à rester à l'intérieur du marché du travail afin de maintenir l'offre de travailleurs pendant aussi longtemps que possible. Il y a d'autres choses que nous pourrions également faire. Nous pourrions veiller à ce que plus de gens terminent leurs études secondaires. Cela aurait un effet positif. Nous pourrions réduire le chômage, ce qui aurait une incidence positive, et nous pourrions favoriser un accroissement d'ensemble du taux de participation et de l'intensité du travail ou des heures totales que contribuent les gens à l'économie. Toutes ces mesures auraient une incidence positive sur la capacité de l'économie de soutenir la population.

Des sondages effectués par Statistique Canada ont montré que, de façon générale, les travailleurs âgés préféreraient continuer de travailler. Nombre de retraités auraient continué de travailler s'ils avaient pu bénéficier d'arrangements plus souples, soit pour les horaires de travail soit en travaillant à temps partiel, ou si leur santé avait été meilleure. En effet, beaucoup de travailleurs âgés souhaitent travailler plus longtemps dans l'économie et il y a une vaste gamme de mesures que nous pourrions envisager pour encourager les travailleurs plus âgés à continuer de faire du travail rémunéré.

La dernière transparence présente un diagramme indiquant certains des éléments qui influent sur les décisions en matière de retraite. Vous pouvez y voir qu'interviennent non seulement les programmes gouvernementaux, qu'il s'agisse de programmes de sécurité du revenu pour les personnes âgées, de régimes de pension ou de réglementation de pensions privées ou d'activités d'employeurs, mais également toute une gamme d'autres éléments qui influent sur les décisions des gens en matière de retraite, et il y a donc tout un éventail d'interventions possibles en matière de politique publique.

Je vais m'arrêter là et me ferai un plaisir de participer aux discussions.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Marshall, when you were talking about benefits to veterans, you said that all veterans should be eligible, but only 40 per cent are. Why is that?

Mr. Marshall: Those veterans are receiving benefits.

Senator Murray: You said that there are 122,000 war service veterans who did not have eligibility to the Veterans Affairs current suite of health care programs. The same question that Senator Carstairs just asked occurred to me.

Mr. Marshall: When the Gerontological Advisory Council was first established, all of the academics on the council were totally dumbfounded when we were shown the table of eligibility. That is the issue. There is a poverty criterion, the means test, but the major criterion is being able to tie a current health issue to something that happened to you during your war service. It is a complex process. Some veterans in certain classes are able to get certain kind of benefits and others can get more benefits.

There is an intensive screening program for eligibility, which discourages people from applying and keeps some people out. However, some people just cannot qualify because they cannot link a current health condition to something that happened back in 1944.

The Chairman: You would suggest that they should automatically be eligible because they are veterans, that there should not be any eligibility based on, for example, "I have bad hearing because I was on the line of bombs and they destroyed my hearing."

Mr. Marshall: That is correct. We do not mean that anyone who ever did war service will get something, because it should be based on need; however, if they have the need, we believe they should get it.

We think it is not feasible, in many cases, to link a hearing problem back to war service. We have data in our *Keeping the Promise* report about musculoskeletal problems, which are elevated among veterans, but to link something that might not really surface as a problem until you are in your 60s or 70s back to something that happened when you were marching around Italy in 1944 is very difficult to do it. Nevertheless, there is a probable linkage there.

In terms of operational stress injuries such as post-traumatic stress disorder, PTSD, there is increasing evidence from international studies of the late appearance of these injuries. The Australian study, which we cite in the report, is a very thorough research project based on Australian Korean War veterans, who literally served side by side with Canadian veterans in Korea. This late-onset information is found throughout the

La présidente : Merci beaucoup. Monsieur Marshall, lorsque vous avez parlé des prestations pour anciens combattants, vous avez dit que tous les anciens combattants devraient être admissibles, mais que seuls 40 p. 100 d'entre eux le sont. Comment cela se fait-il?

M. Marshall : Ces anciens combattants touchent des prestations.

Le sénateur Murray : Vous avez dit qu'il y a 122 000 anciens combattants qui ne sont pas admissibles à l'actuelle panoplie de programmes de soins de santé d'Anciens Combattants Canada. La question que vient tout juste de poser le sénateur Carstairs m'est venue à l'esprit.

M. Marshall : Lorsque le Conseil consultatif de gérontologie a pour la première fois été établi, tous les universitaires au conseil n'en sont pas revenus lorsqu'on nous a montré la table d'admissibilité. Voilà quel est le problème. Il y a le critère de la pauvreté, le critère du seuil de revenu, mais le principal critère est le fait de pouvoir lier un problème de santé actuel à un incident survenu lors de votre service de guerre. Il s'agit d'un processus complexe. Certains anciens combattants dans certaines catégories peuvent obtenir certains avantages, et d'autres peuvent bénéficier de plus encore.

Il existe un programme intensif de vérification de l'admissibilité qui décourage les gens de faire une demande et en exclut certains. Cependant, certaines personnes ne sont tout simplement pas admissibles parce qu'elles ne peuvent pas lier un problème de santé d'aujourd'hui à quelque chose qui leur serait arrivé en 1944.

La présidente : Vous proposeriez qu'ils soient automatiquement admissibles du fait d'être anciens combattants, que l'admissibilité ne devrait aucunement être déterminée pour des raisons du genre : « J'entends mal parce que j'étais sur la ligne de tir et les bombes ont détruit mon ouïe ».

M. Marshall : C'est exact. Nous ne prétendons pas que quiconque a servi en temps de guerre devrait obtenir quelque chose, car ce devrait être fondé sur le besoin; cependant, si le besoin est là, nous pensons que la personne devrait être admissible.

Dans bien des cas, il n'est selon nous pas très facile de lier un problème d'ouïe au service de guerre. Nous avons, dans notre rapport intitulé *Parole d'honneur*, des données au sujet de problèmes musculosquelettiques, dont l'incidence est très forte chez les anciens combattants, mais il est très difficile de faire le lien entre une chose qui ne se manifeste comme problème que lorsque vous êtes dans la soixantaine, ou plus, et quelque chose qui vous est arrivé lorsque vous arpenteriez l'Italie en 1944. Or, ce lien existe en toute probabilité.

Pour ce qui est des blessures ou des stress opérationnels comme par exemple le syndrome de stress post-traumatique, ou SSPT, de plus en plus d'études internationales confirment l'apparition tardive de ces blessures. L'étude australienne, que nous citons dans le rapport, est le fruit d'un projet de recherche très approfondi sur les vétérans australiens de la guerre de Corée, qui ont littéralement servi aux côtés des soldats canadiens en

PTSD literature. People will come back and have problems adjusting. They will adjust, but then 30 or 40 years later problems resurface again.

The Chairman: Did you do any cost benefit analysis? What would be the cost associated with expanding the availability of the benefits on a needs basis to every veteran?

Mr. Marshall: We did not do that. In the council, we consider it beyond our mandate. We give advice. We were actually told to give our advice about what would work the best, what would be the best way to organize services, without consideration of cost constraints. The costs are the department's problem.

While we did not do that cost benefit analysis, we are very confident, based on the general literature in health and health services, that a number of our recommendations will save money. A health promotions strategy will save money. It will save money because you increase the years living in good health and delay the onset of health problems. We know that most of the medical expenses incurred by the elderly are in the six months prior to death. That internationally famous landmark research was done by a member of the council, Evelyn Shapiro. It is her research, together with Noralou Roos.

We believe that a single point of entry and a more coordinated system with the cross referrals that we recommend will save a lot of money. You spend so much money just administering the system with these incredible screening conditions and a lack of integration. We have not costed it out, but we do believe that when the department costs it out, it will prove to be a savings.

The Chairman: Mr. Hunsley, I am particularly interested in your last slide — the retirement influences on older workers. You mention early retirement incentives in the Canada Pension Plan. Do you think that should be changed? Do you think we should be suggesting that people should not be eligible to take early retirement at age 60 or that there should be greater penalties involved in that? What is the Policy Research Initiative's thought on that aspect?

Mr. Hunsley: When we look at programs like the Canada Pension Plan and the Old Age Security and so on, we should make a distinction between when and how people get the benefit and whether or not they retire. Many people who access the CPP nowadays — and there has been a tremendous increase in the number who access the CPP at age 60 — are not retiring. They are accessing the CPP at that age because there is a financial incentive for them to do that.

Corée. La documentation sur le SSPT regorge de renseignements sur l'apparition tardive de ce syndrome. Les gens reviennent et éprouvent de la difficulté à s'adapter. Ils s'adaptent, mais les problèmes resurgissent 30 ou 40 ans plus tard.

La présidente : Avez-vous fait quelque analyse coûts-avantages? Quel serait le coût lié à l'élargissement de la disponibilité des prestations pour englober tous les anciens combattants, en fonction du besoin?

M. Marshall : Nous n'avons pas fait de telle analyse. Au conseil, nous considérons que cela déborde de notre mandat. Nous donnons des conseils. On nous a en fait demandé d'offrir nos conseils sur ce qui fonctionnerait le mieux, sur la meilleure façon d'organiser les services, sans tenir compte des coûts. Les coûts sont le problème du ministère.

Bien que nous n'ayons pas fait d'analyse coûts-avantages, nous sommes très confiants en avançant, sur la base de toute la littérature portant sur la santé et les services de soins de santé, que nombre de nos recommandations permettraient de faire des économies. Une stratégie de promotion de la santé permettrait de faire des économies. Cela économiserait de l'argent car vous augmentez le nombre d'années de vie en bonne santé et retardez l'arrivée des problèmes de santé. Nous savons que la plupart des frais médicaux encourus par les personnes âgées interviennent dans les derniers six mois avant la mort. Ce travail de recherche de pionnier, de renommée mondiale, a été fait par un membre du conseil, Evelyn Shapiro. C'était son travail de recherche, aux côtés de Noralou Roos.

Nous pensons qu'un point d'entrée unique et un système plus coordonné, avec les références croisées que nous recommandons, économiseront beaucoup d'argent. Vous dépensez tellement d'argent rien que pour administrer le système, avec ces incroyables conditions d'admissibilité et tout le manque d'intégration. Nous n'avons pas calculé les coûts, mais nous pensons que lorsque le ministère fera ce travail, il en ressortira qu'il y aura des économies.

La présidente : Monsieur Hunsley, je suis particulièrement intéressée par votre dernière transparence : les influences sur la retraite pour les travailleurs âgés. Vous parlez d'incitatifs à la retraite précoce dans le Régime de pensions du Canada. Pensez-vous que cela devrait être changé? Pensez-vous que nous devrions recommander que les gens ne puissent pas être admissibles à une retraite anticipée dès l'âge de 60 ans ou que devraient alors intervenir de plus grosses pénalités? Que pensent les gens du Projet de recherche en politique à ce sujet?

M. Hunsley : Lorsque nous regardons des programmes comme le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse, et cetera, nous devrions faire une distinction entre quand et comment les gens touchent la prestation et s'ils prennent ou non leur retraite. À l'heure actuelle, un grand nombre de ceux qui touchent des prestations du RPC — et il y a eu une augmentation énorme du nombre de personnes qui touchent leur pension au titre du RPC à l'âge de 60 ans — ne prennent pas leur retraite. Ils touchent le RPC à cet âge-là du fait de l'incitatif financier qu'il y a à le faire.

In the report we did on this, we indicated that there are a couple of things that could be considered as a way to provide a more equal balance without necessarily changing the age. Actuarially, there is an incentive to take the CPP early. If we were to increase the incentive to delay the CPP — for example, instead of its being 6 per cent per year to delay it after the age of 65, if it were 8 per cent per year — that would probably be a little fairer as a balance and should be able to be offered without a net increase in liability on the part of the CPP by people who delay their decisions.

Similarly, people who are at the age of 60 now, if they draw their CPP, also stop contributing to it. That may seem obvious, but it might be worth taking a look at. On the one hand, that is a fairly substantial incentive there because if you were contributing a couple thousand dollars a year toward the CPP, from age 60 to age 65, you have a fairly substantial incentive to take your CPP early.

As well, when someone takes their CPP early and stops contributing, their employer also stops contributing to the CPP. It would be useful to look at the possibility that maybe people could continue to draw their CPP on the same flexible basis, but allow them to continue contributing to it — maybe drawing it, but continue to build up their credits. If you are drawing your CPP at the age of 60, chances are you have not maximized your benefits. Why not continue to contribute even though you are drawing down, and allow your employer to continue to contribute as well?

We suggest those changes are worth looking at, to consider whether that kind of change might induce more labour force participation just by giving people more flexibility in what they do.

The Chairman: What about the age of 70? You can defer until the age of 70, but my understanding is that the actuarial evidence between age 65 and age 70 does not benefit the person who waits until he collects at age 70.

Mr. Hunsley: Yes, I agree with you. It seems better to draw early. Why not increase the incentive to delay?

As well, I think it is now at the age of 71 when people have to start withdrawing their RRSPs. We may need some flexibility in those areas as well.

The Chairman: The age when you have to start taking money out of your RRSPs has been lowered to 69. I know that because I have a 73-year-old in the family.

Senator Keon: Mr. Marshall, I want to take you back to some of the people who have had difficulty in coverage, like the merchant marines, who had a hero in Senator Marshall in the

Dans le rapport que nous avons rédigé là-dessus, nous indiquons qu'il y a quelques mesures qui pourraient être envisagées en vue d'assurer un meilleur équilibre, sans forcément changer l'âge. Sur le plan actuariel, il y a un incitatif à toucher plus tôt le RPC. Si nous augmentions l'incitatif à retarder le versement au titre du RPC — par exemple, si au lieu que ce soit 6 p. 100 par an pour en reporter le versement au-delà de l'âge de 65 ans, c'était 8 p. 100 par an —, alors ce serait sans doute un petit peu plus juste et plus équilibré, et cela devrait pouvoir être offert sans amener une augmentation nette du passif du RPC du fait de ceux qui retardent leurs prestations.

Par ailleurs, les gens qui ont 60 ans à l'heure actuelle et qui décident de toucher leur pension au titre du RPC arrêtent en même temps d'y cotiser. Cela paraît évident, mais mériterait peut-être un examen plus attentif. D'un côté, il y a là un incitatif considérable, car si vous avez chaque année, de l'âge 60 ans à l'âge de 65 ans, versé environ 2 000 \$ au RPC, vous êtes assez fortement incité à toucher plus tôt votre retraite en vertu du RPC.

D'autre part, lorsqu'une personne prend une retraite précoce au titre du RPC et arrête d'y cotiser, son employeur lui aussi arrête d'y cotiser. Il serait utile d'examiner la possibilité que les gens continuent de toucher leurs prestations de RPC sur la même base flexible, mais en pouvant continuer d'y cotiser — la possibilité de toucher la retraite, mais de continuer d'augmenter ses crédits. Si vous touchez vos prestations de RPC à l'âge de 60 ans, il y a de fortes chances que vous ne maximisiez pas vos prestations. Pourquoi ne pas continuer de cotiser même si vous touchez en même temps, et permettre également à votre employeur de continuer d'y cotiser?

Nous estimons que ces changements valent la peine d'être examinés et qu'il y aurait lieu de voir si ce genre de changement n'amènerait pas une plus forte participation à la main-d'œuvre du simple fait d'offrir aux gens davantage de souplesse dans leurs choix.

La présidente : Qu'en est-il de l'âge de 70 ans? Vous pouvez retarder cela jusqu'à l'âge de 70 ans, mais d'après ce que je crois comprendre, selon les études actuarielles portant sur la tranche d'âge comprise entre 65 et 70 ans, il n'y a aucun avantage pour la personne qui attend l'âge de 70 ans pour toucher.

Mr. Hunsley : Oui, je suis d'accord avec vous. Il semble qu'il soit préférable de tirer plus tôt sa pension. Pourquoi ne pas augmenter l'incitatif pour ceux qui attendent?

D'autre part, je pense que c'est aujourd'hui à l'âge de 71 ans que les gens commencent à tirer de l'argent de leur REER. Il faudra peut-être une certaine souplesse de ce côté-là également.

La présidente : L'âge à partir duquel vous devez commencer à retirer de l'argent de vos REER a été ramené à 69 ans. Je le sais, car j'ai dans ma famille quelqu'un qui a 73 ans.

Le sénateur Keon : Monsieur Marshall, j'aimerais revenir sur certaines des personnes qui ont eu de la difficulté à obtenir une couverture, comme par exemple les membres de la marine

Senate. He kept pleading their case for a number of years. Are they now fully in, or are they still having problems?

Mr. Marshall: They are in. Because of the complexities, I cannot keep up with the table of eligibility; but the merchant marines are in for at least some benefits. I think they are in for the same benefits as those who did overseas service.

Senator Keon: I understand.

Mr. Marshall: Someone from Veterans Affairs Canada is here today and could probably answer that question.

Senator Keon: You also talked about the social determinants of health. I find it interesting that we can keep people from climbing that exponential curve prematurely.

Mr. Marshall: That is correct.

Senator Keon: We can flatten it out and, as you said, get them up to unfortunately six months before they die when the big expenses occur in the system. Your area likely knows more about this than does any other area. What kind of success are you having? Have you been able to flatten the curve?

Mr. Marshall: First, there is the compression of mortality phenomenon, in that more people are living longer, and then it drops off more and more. It is called the compression of morbidity debate. As mortality becomes more like a straight edge with everyone living and dropping off the end, is morbidity also being pushed further along? The answer is yes.

Does that have to do with health promotion initiatives? Increasingly, there is evidence that it does.

In the report, we draw on work from the Healthy Aging Research Network, which is an American network. The University of North Carolina is one of eight universities in the U.S. that participate in this network. We review the evidence-based practice, particularly around issues such as nutrition and physical activity. I do not mean exercise, necessarily, but rather physical activity such as a half-hour walk three times per week, as recommended by the U.S. Surgeon General to significantly reduce cardiovascular risk. There is pretty good evidence that that kind of regular activity also reduces many other risks.

There is increasing evidence, although it is still a work in progress, that more specific health promotion intervention programs, such as fairly low-intensity programs delivered through seniors centres, maintain people's health longer. For

marchande, qui avaient comme héros au Sénat le sénateur Marshall. Il a continué de plaider en leur faveur pendant nombre d'années. Sont-il maintenant pleinement intégrés, ou bien continuent-ils d'avoir des problèmes?

M. Marshall : Ils sont intégrés. Étant donné les complexités de la chose, je ne parviens pas à me tenir à jour pour ce qui est de la table d'admissibilité; mais les membres de la marine marchande sont couverts, au moins en ce qui concerne certaines prestations. Je pense qu'ils ont droit aux mêmes prestations que ceux qui ont servi de l'autre côté de l'Atlantique.

Le sénateur Keon : Je comprends.

M. Marshall : Il y a ici aujourd'hui quelqu'un d'Anciens Combattants Canada qui pourrait sans doute répondre à cette question.

Le sénateur Keon : Vous avez parlé également des déterminants sociaux de la santé. Je trouve intéressant que nous puissions empêcher que des gens n'entament prématurément cette courbe exponentielle.

M. Marshall : C'est bien le cas.

Le sénateur Keon : Nous pouvons, comme vous l'avez dit, l'aplanir, jusqu'aux six derniers mois, malheureusement, avant leur décès, au cours desquels interviennent dans le système les plus grosses dépenses. Vous autres, dans ce secteur, connaissez sans doute mieux cela que n'importe qui. Quel genre de taux de réussite affichez-vous? Avez-vous réussi à aplanir la courbe?

M. Marshall : Premièrement, il y a le phénomène de la compression de la mortalité, en ce sens que les gens vivent plus longtemps, puis le fléchissement est plus abrupt. Cela s'appelle la compression de la morbidité. Au fur et à mesure que la mortalité ressemble de plus en plus à un plateau dont chacun tombe à la fin de sa vie, la morbidité est-elle elle aussi en train de suivre cette tendance? La réponse est oui.

Cela a-t-il à voir avec les initiatives en matière de promotion de la santé? Il y a de plus en plus de preuves que c'est bien le cas.

Dans le rapport, nous puisions dans le travail du Healthy Aging Research Network, qui est un réseau américain. L'University of North Carolina est l'une de huit universités américaines qui participent à ce réseau. Nous passons en revue la pratique fondée sur l'expérience clinique, surtout relativement à des questions comme la nutrition et l'activité physique. Je n'entends pas forcément par là de l'exercice, mais plutôt de l'activité physique, comme par exemple des marches d'une demi-heure, trois fois par semaine, tel que recommandé par le U.S. Surgeon General, ce qui réduit sensiblement le risque cardiovasculaire. Il existe d'assez bonnes preuves que ce genre d'activité régulière réduit également de nombreux autres risques.

Il existe des preuves croissantes, bien que ce soit toujours un travail en cours, que des programmes ciblés d'intervention pour la promotion de la santé, comme par exemple des programmes à assez faible intensité livrés par des centres pour personnes âgées,

example, mall-walking programs are certainly low cost and easy to organize at a community level and are found to maintain people's health longer.

Much progress is being made. Of course, smoking cessation is another obvious candidate.

Senator Keon: Have you any relevant, up-to-date data that you could provide to the committee?

Mr. Marshall: Yes, I have some and I could send a report to the committee that summarizes this information.

Senator Keon: Thank you. Mr. Hunsley, one of the major problems for employers is the old "freedom 55" slogan, which suits everyone. The higher-priced employee has the pleasure of early retirement and the employer can hire two people for the price of that one retiring employee. Are there any incentives to escape that or will this continue for some time?

Mr. Hunsley: There are incentives in the system for people to leave when they have accumulated enough private pension credits. As well, there are disincentives in the system to move against that. For example, the Income Tax Act would not allow you to continue to contribute to a private pension plan while you were drawing the plan down. When someone who is working becomes eligible to draw pension amounts, they have to quit working in order to do so.

As long as those disincentives stay in place, there will be a continuing tendency for those people who have pension credits to leave their jobs in their late 50s. Many of those people are coming back into the labour force with different employers. It is unfortunate that they have to leave their employer but, to some extent, a kind of equilibrium phenomenon is taking place because the employer might be losing a highly paid employee while replacing them with someone who is more lowly paid. The retired person might be able to find part time work, such as consulting, with other employers.

We are recommending that we make this process of flexibility easier by removing some of the existing disincentives. They can be in the form of legislation affecting private pension plans or some of the ways in which the benefits are calculated. For example, many private pension plans calculate the benefits based on the best five years of the employee's salary. The best five years are usually the last five years and the next year is usually a little bit better than last year. You have an incentive to build up your credit as much as possible. However, if a person starts to work part-time, his salary goes down, creating an incentive to get out rather than to continue working part-time.

These are examples of what tend to be small measures, in a sense. The devil is in the details, but in looking at those details we can find many areas where we could be increasing the flexibility

aident les gens à rester plus longtemps en santé. Par exemple, les programmes de marche dans les centres commerciaux coûtent très peu et sont faciles à organiser au niveau communautaire, et l'on constate qu'ils aident les gens à rester plus longtemps en santé.

Quantité de progrès sont en train d'être faits. Bien sûr, la cessation de l'usage du tabac est un autre candidat évident.

Le sénateur Keon : Disposez-vous de données pertinentes à jour que vous pourriez fournir au comité?

M. Marshall : Oui, j'en ai, et je pourrais envoyer au comité un rapport résumant ces renseignements.

Le sénateur Keon : Merci. Monsieur Hunsley, l'un des grands problèmes pour les employeurs est le vieux slogan « Liberté 55 », qui convient à tout le monde. L'employé bien rémunéré a le plaisir d'une retraite précoce et l'employeur peut embaucher deux personnes pour le prix de l'employé qui part à la retraite. Existe-t-il des incitatifs pour échapper à cela, ou bien cela continuera-t-il pendant quelque temps encore?

M. Hunsley : Il y a, dans le système, des incitatifs qui poussent les gens à partir dès qu'ils ont accumulé suffisamment de crédits de pension privée. Il y a par ailleurs à l'intérieur du système des désincitatifs, pour contrer cela. Par exemple, la Loi de l'impôt sur le revenu ne vous permet pas de continuer de cotiser à un régime de pension privé tout en touchant votre pension. Lorsqu'une personne qui travaille devient admissible à des prestations de pension, il lui faut, pour pouvoir les toucher, quitter son emploi.

Tant et aussi longtemps que ces incitatifs demeureront en place, les gens qui ont des crédits de pension continueront d'avoir tendance à quitter leur emploi vers la fin de la cinquantaine. Un grand nombre de ces personnes réintègrent le marché du travail avec un employeur différent. Il est malheureux qu'elles aient eu à quitter leur employeur, mais dans une certaine mesure, il s'installe un genre d'équilibre, car l'employeur perd peut-être un employé à salaire élevé, mais il le remplacera avec quelqu'un qui touchera un salaire bien moindre. Le retraité, lui, pourra peut-être se trouver du travail à temps partiel, par exemple en tant qu'expert-conseil, auprès d'autres employeurs.

Nous recommandons qu'il soit fait en sorte que le processus soit rendu plus souple en supprimant certains des incitatifs existants. Ceux-ci peuvent être le fait de lois touchant les régimes de pension privés ou de la façon dont sont calculées les prestations. Par exemple, dans le cas de nombreux régimes de pension privés, les prestations sont établies à partir des cinq meilleures années de rémunération de l'employé. Les cinq meilleures années sont en règle générale les cinq dernières années, et l'année suivante est toujours légèrement meilleure que la précédente. Vous êtes incité à accumuler un maximum de crédits. Cependant, si une personne commence à travailler à temps partiel, son salaire diminue, ce qui l'incite à quitter son emploi plutôt qu'à continuer de travailler à temps partiel.

Voilà des exemples de petites mesures, en un sens. Tout est dans le détail, mais c'est en regardant ces détails que l'on pourra peut-être trouver des moyens d'augmenter la flexibilité dont

that both employers and individuals have in making decisions to work, to retire, to combine work and retirement and different kinds of activities at that stage of their lives.

Senator Keon: My next question might seem unfair because perhaps I should ask it of immigration people rather than you. We are all ringing our hands about what we are going to do with the baby boomers. It seems that one of the solutions lies in an immigration boom. I am not suggesting that we simply bring large numbers of people into the country. Rather, I am suggesting a very carefully planned immigration boom to fill in the blanks. Indeed, it would be somewhat similar to what we had after the Second World War when many highly intelligent people emigrated to Canada, benefiting our economy a great deal. Today, the emphasis is on humanitarianism, which is wonderful, and we have an obligation to do that. However, from an economic point of view and planning for the aging of baby boomers, we should have a plan that ties our immigration to what we are losing the baby boomers aging and retiring.

Mr. Hunsley: We took a look at immigration trends. You are right that immigration is important in general for growth in the economy and in the population. However, if we were to continue with the current profile of immigration, we would not make a significant change in the age structure of the population because that profile is not much different from the general profile of Canadians. To achieve what you are suggesting would require a significant change in the immigration policy, specifically targeting a much younger population.

Mr. Marshall: I agree, but compared to American immigration policies, Canadian immigration policies have actually put Canada in an advantaged position because our immigration policy puts a premium on recruiting or receiving skilled immigrants, much more so than does U.S. policy. Your idea is interesting, Senator Keon. Several months ago I attended a conference in Mexico City of a North American economic advisory council set up by NAFTA as an inter-governmental think-tank. This conference dealt with issues like those but even more complex in terms of the different demographics of the three countries. The example that was prominently made at the conference was that the United States has many old people and they need health care workers, while Mexico has a surplus of young nurses who need jobs. Could we not make NAFTA-like arrangements around immigration, not necessarily permanent arrangements, to allow for freer flows of labour around these demographic imbalances to allow for supply and demand for different kinds of workers? Some policy thought is being given to that.

pourraient jouir tant les employeurs que les employés dans leurs décisions de travailler, de prendre leur retraite, de combiner travail et retraite et diverses activités, selon l'étape où ils sont dans leur vie.

Le sénateur Keon : Ma question suivante va peut-être paraître injuste, car il me faudrait peut-être la poser à des gens qui s'occupent d'immigration plutôt qu'à vous. Nous avons tous des sueurs froides quant à savoir ce que nous allons faire avec les gens de la génération du baby-boom. Il semblerait que l'une des solutions réside dans le boom de l'immigration. Je ne suis pas en train de dire qu'il nous suffirait de faire venir au pays des gens en grand nombre. Je recommanderais plutôt un boom d'immigration soigneusement planifié pour combler les trous. En effet, cela ressemblerait jusqu'à un certain point à ce que nous avons eu après la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'un grand nombre de personnes très intelligentes ont immigré au Canada, ce qui a beaucoup bénéficié à notre économie. Aujourd'hui, l'accent est mis sur l'humanitarisme, ce qui est merveilleux, et nous avons une obligation en la matière. Cependant, d'un point de vue économique et de planification autour du vieillissement des baby-boomers, nous devrions avoir un plan qui lie l'immigration aux carences amenées par le vieillissement et le départ à la retraite des gens du baby-boom.

M. Hunsley : Nous nous sommes penchés sur les tendances en matière d'immigration. Vous avez raison de dire que l'immigration est importante, de façon générale, pour la croissance de l'économie et de la population. Cependant, si nous devions maintenir en place l'actuel profil de l'immigration, cela ne viendrait pas changer grand-chose à la pyramide des âges au Canada, car ce profil n'est pas très différent du profil général des Canadiens. La réalisation de ce que vous proposez exigerait des changements d'envergure à la politique de l'immigration, qui devrait alors notamment viser une population beaucoup plus jeune.

M. Marshall : Je suis d'accord, mais comparativement aux politiques américaines en matière d'immigration, les politiques canadiennes d'immigration ont en vérité favorisé le Canada, notre politique d'immigration insistant beaucoup plus que son pendant américain sur le recrutement ou l'accueil d'immigrants qualifiés. Votre idée est intéressante, sénateur Keon. Il y a de cela plusieurs mois, j'ai assisté, à Mexico, à une conférence d'un conseil consultatif économique nord-américain établi par l'ALENA comme groupe de réflexion intergouvernemental. Cette conférence a porté sur des questions comme celles-là, mais rendues encore plus complexes par les démographies différentes des trois pays. L'exemple qui a été maintes fois cité à la conférence était que les États-Unis comptent beaucoup de personnes âgées et qu'ils ont besoin de travailleurs en soins de santé, alors que le Mexique compte un surplus de jeunes infirmières qui ont besoin d'emploi. Ne pourrions-nous pas négocier des arrangements de type ALENA autour de l'immigration, mais pas forcément des arrangements permanents, de façon à permettre un plus libre mouvement de travailleurs en vue de corriger ces déséquilibres démographiques grâce à un jeu d'offre et de demande dans différentes catégories d'emplois? Certains responsables d'orientation politique sont en train de se pencher sur la question.

[Translation]

Senator Chaput: My first question is for Mr. Marshall. There are insurance programs within the Department of Veteran Affairs. You offer assistance to veterans in order to cover the cost of prosthetic devices, of prescription drugs, of dental care, et cetera. Are these programs now available to veterans' spouses, because six or seven years ago, they were not entitled? Have there been changes in this regard, and what changes would you recommend as far as this insurer role is concerned?

[English]

Mr. Marshall: We have recommended those changes. Changes have been implemented in the Veterans Independence Program component, not in the treatment component.

[Translation]

Senator Chaput: Would the spouse have access to this assistance, in the same way as the veteran himself, if she for example wished to purchase glasses?

[English]

Mr. Marshall: I am not sure about glasses; groundskeeping, yes. I am not sure of these details as they are so complex. Certainly, it used to be that if the veteran had such Veterans Independence Program services as groundskeeping and the veteran died, the spouse would get the benefits for one year and then be cut off. That has now changed. The spouse will get the benefits on a continuous basis as long as they are needed. That is progress.

[Translation]

Senator Chaput: The report that you have provided does therefore not deal in any detailed way with the insurer role, if I understand correctly?

[English]

Mr. Marshall: That is correct. We did not go into all those details. We just noted the complexity of it and the unequal treatment of different classes of veterans, based on this table of eligibilities.

[Translation]

Senator Chaput: I am certain that you would agree with me that if the wife of a veteran with limited financial means had access to these small reimbursements, in the same way that her spouse would be entitled to them, that would reduce their burden.

[Français]

Le sénateur Chaput : Ma première question s'adresse à M. Marshall. Vous avez au sein du ministère des Anciens combattants des programmes d'assurance. Vous offrez de l'aide aux anciens combattants pour défrayer le coût de prothèses, de médicaments sur ordonnance, de soins dentaires et autres. Ces programmes sont-ils maintenant disponibles pour leur conjointe, car il y a six ou sept ans passés, elles n'y avaient pas droit? Y a-t-il eu des changements à ce sujet, et lesquels recommandez-vous pour ce rôle d'assureur?

[Traduction]

M. Marshall : Nous avons recommandé ces changements. Des changements ont été apportés à la composante Programme pour l'autonomie des anciens combattants, mais non pas au volet traitements.

[Français]

Le sénateur Chaput : Est-ce que la conjointe aurait accès à de l'aide, tout comme l'ancien combattant lui-même, si elle voulait par exemple s'acheter des lunettes?

[Traduction]

M. Marshall : Je ne sais pas trop si cela vaudrait pour les lunettes; entretien de terrain, oui. Je ne suis pas au courant des détails, ceux-ci étant si complexes. Ce qui est certain est qu'autrefois, si l'ancien combattant avait droit, au titre du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, à des services d'entretien de propriété et qu'il mourait, alors sa conjointe avait droit à ces services pendant un an, après quoi ceux-ci s'arrêtaient. Cela a changé depuis. La conjointe aurait droit à ces avantages de façon permanente, tant et aussi longtemps qu'elle en a besoin. On a fait du progrès.

[Français]

Le sénateur Chaput : Le rapport que vous nous avez remis n'a donc pas traité le rôle de l'assureur en détails, si je comprends bien?

[Traduction]

M. Marshall : C'est exact. Nous n'avons pas abordé tous ces détails. Nous avons tout simplement souligné la complexité de la chose et le traitement inégal accordé aux différentes catégories d'anciens combattants, sur la base de ce tableau de critères d'admissibilité.

[Français]

Le sénateur Chaput : Je suis certaine que vous serez d'accord avec moi que si la conjointe d'un ancien combattant peu favorisé financièrement avait accès à ces petits remboursements, tout comme lui, cela allégerait leur fardeau.

[English]

Mr. Marshall: Everyone on the council feels that way. The typical veteran is a male, although some are women. A woman might have spent, since 1945, 60 years caring for a disabled veteran. This person has done a wonderful service not only to her husband, the veteran, but also to the people of Canada. We feel in justice that those benefits should continue. We place the veteran in a family context. The family should be the unit of analysis rather than just the one person who was actually in uniform.

The people on the Canadian Forces Advisory Council take the same view as well.

[Translation]

Senator Chaput: My next question is for Mr. Hunsley. You stated that a lot of retirees wish to work. Are these the less well-off retirees or is there no difference between them, depending on how rich they are?

[English]

Mr. Hunsley: There are some differences. There are some general profiles that would differ depending on what level of income the person had previously and the pension benefits and so on that they had. People who indicate that they would have continued to work had there been the possibility to work part-time or in more flexible work arrangements are very likely people who have reasonably substantive pension benefits who would like to continue to work part-time but if they do, they are penalized by their pension program.

People who have been working at a lower income level may be able, for example, at age 60 to take their CPP and find another job and continue working, but if they have been working for a low income the chances are they are not, at that age, looking to go to part-time work and decrease their income even more. Lower-income workers, when they reach the age of 65, stop working because the combination of the Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement effectively do put a wall there for them. In fact, over a quarter of lower-income workers when they reach age 65 have a net increase in their income. Their pension income is better than their income was all the time they were working. Thus, the profiles of the kinds of choices that people wish to make differ.

Senator Murray: Mr. Marshall, do you happen to know how we stack up internationally in terms of veterans' benefits, health programs for veterans and so forth?

Mr. Marshall: We stack up quite well internationally. There is a lot of liaison going on. There is a meeting at a high level that brings together the U.K., Australia, the United States and Canada to discuss how best to handle benefits. There are different experiences for the U.S., especially with the Vietnam situation. Their veterans' services are different and the U.S. still has a much

[Traduction]

M. Marshall : C'est l'avis de tous les membres du conseil. L'ancien combattant type est un homme, bien qu'il y ait un certain nombre de femmes. Il se peut qu'une femme ait consacré, depuis 1945, 60 ans à s'occuper d'un ancien combattant invalide. Elle aura rendu un service merveilleux non seulement à son époux, l'ancien combattant, mais également au peuple canadien. Nous pensons que dans l'intérêt de la justice ces avantages devraient être maintenus. Il nous faut inscrire l'ancien combattant dans son contexte familial. L'unité aux fins d'analyse devrait être la famille plutôt que simplement la personne qui portait l'uniforme.

Les membres du Conseil consultatif des Forces canadiennes sont du même avis.

[Français]

Le sénateur Chaput : Ma prochaine question s'adresse à M. Hunsley. Vous dites que beaucoup de retraités veulent travailler. S'agit-il de retraités moins fortunés ou n'y a-t-il pas de différences entre ceux qui sont plus ou moins fortunés?

[Traduction]

M. Hunsley : Il existe certaines différences. Il y a certains profils généraux qui varieraient selon le niveau de revenu qu'avait la personne auparavant, ainsi que ses prestations de pension et ainsi de suite. Les personnes qui disent qu'elles auraient continué de travailler si elles avaient eu des possibilités de travail à temps partiel ou d'arrangements de travail plus souples sont vraisemblablement des personnes qui ont droit à des prestations de pension conséquentes et qui, si elles continuaient de travailler à temps partiel, seraient pénalisées par leur régime de pension.

Les personnes qui ont travaillé pour un revenu moindre pourraient peut-être, à l'âge de 60 ans, toucher leurs prestations au titre du RPC et se trouver un autre emploi et continuer de travailler, mais si elles travaillent pour un faible revenu, étant donné leur âge, elles ne vont vraisemblablement pas vouloir travailler à temps partiel et voir leur revenu diminuer encore davantage. Les travailleurs à faible revenu, lorsqu'ils atteignent l'âge de 65 ans, arrêtent de travailler, car la combinaison Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti dresse en définitive pour eux un mur. De fait, plus du quart des travailleurs à faible revenu voient leur revenu net augmenter dès l'âge de 65 ans. Leur revenu au titre de leur pension est supérieur à ce qu'a été leur revenu pendant qu'ils travaillaient. C'est ainsi que les profils correspondant aux choix que font les gens varient.

Le sénateur Murray : Monsieur Marshall, auriez-vous une idée de la façon dont nous nous comparons à d'autres pays pour ce qui est des prestations aux anciens combattants, des programmes de soins de santé à leur intention, et ainsi de suite?

M. Marshall : Nous nous comparons plutôt bien aux autres pays. Il se fait beaucoup de travail de liaison. Il se tient une réunion de niveau élevé qui réunit des représentants du Royaume-Uni, d'Australie, des États-Unis et du Canada pour discuter des meilleures solutions en matière de prestations. L'expérience américaine est différente, du fait de la guerre du Vietnam. Les

more elaborate basic hospital system, with big VA hospitals and so forth and a much stronger research base underlying what they do.

It is hard to compare, because the countries are so different, but in general I think we do well in that context.

Senator Murray: There were a number of veterans of the Canadian Forces in World War II whose only mistake was to have fallen in love with a British girl, married her and stayed in that country. Those veterans were able to demonstrate that the benefits they were receiving through a reciprocal agreement that we have with the British were considerably inferior to those that they would be receiving had they instead fallen in love with a Canadian girl back home. Are you familiar with that issue?

Mr. Marshall: In a general sense, I am. I have only sat in on one of those comparative meetings, but I had the distinct sense that the British approach has been, as much as possible, to contain the benefits that they offer, whereas the approach of Australia and Canada, at least, has been to start from what is needed rather than a containment approach.

Senator Murray: These Canadians who stayed in the United Kingdom were making representations to the effect that they ought to get Canadian benefits. I gather there was some reciprocal arrangement. British veterans who were here were receiving Canadian benefits, and Canadian veterans there were receiving British benefits. The Canadians in the U.K. were making strong representations to the effect that they ought to receive the same benefits that other Canadians were receiving.

Mr. Hunsley, is the Policy Research Initiative still an offshoot of Privy Council?

Mr. Hunsley: The Policy Research Initiative was moved administratively by the new clerk from the Privy Council to be housed at Human Resources and Social Development Canada.

Senator Murray: Why is that?

Mr. Hunsley: At the same time, however, we were given a new reporting relationship, and we now report to a committee of deputy ministers who represent a range of departmental issues.

Senator Murray: When you say that there is an opportunity for significant gains if older workers were to be employed longer, I say in parentheses that we will not be able to say a few years from now that we did not see this coming. Therefore we, you and your friends in the public service are, as we speak, planning for this.

services américains pour anciens combattants sont différents, et les États-Unis continuent d'avoir un système hospitalier de base beaucoup plus élaboré, avec de grands hôpitaux pour anciens combattants et ainsi de suite, et une bien plus forte base de recherche à l'appui de ce qu'ils font.

Il est difficile de faire des comparaisons, les pays étant si différents, mais je pense que nous nous comparons plutôt bien, de façon générale, dans ce contexte.

Le sénateur Murray : Il y a nombre d'anciens combattants des Forces canadiennes dans la Seconde Guerre mondiale dont la seule erreur a été de tomber amoureux d'une jeune femme britannique, de l'avoir épousée et d'être resté là-bas. Ces anciens combattants ont pu fournir la preuve que les prestations qu'ils recevaient en vertu d'un accord de réciprocité qu'a le Canada avec la Grande-Bretagne étaient sensiblement inférieures à celles dont ils auraient bénéficié s'ils étaient tombés amoureux d'une jeune femme canadienne, chez eux. Êtes-vous au courant de cela?

Mr. Marshall : Oui, de façon générale. Je n'ai assisté qu'à une seule réunion où ces comparaisons ont été faites, mais j'ai eu la très nette impression que l'approche britannique a été de contenir, dans toute la mesure du possible, les avantages offerts, alors que l'approche de l'Australie et du Canada, à tout le moins, a été de commencer à partir de ce qui était nécessaire plutôt que d'une approche de limitation.

Le sénateur Murray : Ces Canadiens qui sont restés au Royaume-Uni prétendaient qu'ils devraient recevoir les prestations canadiennes. D'après ce que je sais, il y avait un arrangement de réciprocité. Les anciens combattants britanniques se trouvant ici touchaient des prestations canadiennes tandis que les anciens combattants canadiens là-bas touchaient les prestations britanniques. Les Canadiens au Royaume-Uni défendaient vivement la position qu'ils devraient selon eux bénéficier des mêmes avantages que les autres canadiens.

Monsieur Hunsley, le Projet de recherche en politique est-il toujours rattaché au Conseil privé?

M. Hunsley : Le Projet de recherche en politique a été déplacé administrativement par le nouveau greffier du Conseil privé et est aujourd'hui logé à Ressources humaines et Développement social Canada.

Le sénateur Murray : Et pourquoi en est-il ainsi?

M. Hunsley : En même temps, cependant, on nous a donné une nouvelle relation hiérarchique, et nous rendons maintenant compte à un comité de sous-ministres représentant tout un éventail de préoccupations.

Le sénateur Murray : Lorsque vous dites que d'importants gains seraient réalisés si les travailleurs plus âgés restaient plus longtemps dans la population active, je dirais, entre parenthèses, que nous ne pourrons pas dire, dans quelques années, que nous n'avions pas vu cela venir. En conséquence nous, vous et vos amis dans la fonction publique sommes en ce moment même en temps de planifier cela.

I presume that you and others are developing options for the consideration of the policy-makers as to how to employ older workers longer in both the public service and the private sector. Are you?

Mr. Hunsley: It is fair to say yes in a general sense. The role of the Policy Research Initiative is to be involved with issues at the front end, when we are doing the initial research on issues and the implications and policy possibilities. When that work is done, in essence, we hand it over to the line departments who are responsible for looking more in depth at policy issues and coming up with policy recommendations. I believe that kind of work is being done within the departments involved. Indeed, the work that we did implicated several departments, not just human resources, but also the Finance Canada, the Canada Revenue Agency, Health Canada and Citizenship and Immigration Canada.

Senator Murray: How could this committee get a handle on the range of policy possibilities that are before the government? We are not seeking to know confidential advice that is given by various public servants or departments to ministers — we do not need that — but if we could look at the range of possibilities in these various departments, perhaps we could offer a view on them ourselves.

Mr. Hunsley: The report that we did on this issue is available and does identify a range of policy issues. That would be a starting point. It does identify possible measures that could be looked at, such as the example the chairman raised earlier having to do with the regulations affecting the Canada Pension Plan. It identifies issues related to the Old Age Security program and to the Income Tax Act.

Senator Murray: Are these options?

Mr. Hunsley: Yes, these are options. Then it would be appropriate to call on the various ministries that have the responsibility for those policy areas to determine what they are doing and what work is under way.

Senator Murray: I think I asked something along these lines earlier in our meetings. One of the documents before us points out that the average World War II veteran is now 82 years of age and that the average Korean War veteran is 72 years of age.

Mr. Marshall: We wrote that about a year ago.

Senator Murray: Fair enough. Are those members of the Canadian Forces who took part in peacekeeping operations considered veterans?

Mr. Marshall: Yes, they are considered veterans. There is a distinction, which was hard for me to fathom, as it is for a number of people if they are not involved. A notion has been adopted that a veteran is a veteran. However, there is a distinction

Je présume que vous-même et d'autres êtes en train d'élaborer des options à soumettre aux décideurs quant à la façon d'employer plus longtemps les travailleurs âgés, tant dans la fonction publique que dans le secteur privé. Est-ce bien le cas?

M. Hunsley : Il serait juste de dire que oui, de façon générale. La fonction du Projet de recherche en politique est d'intervenir dans les dossiers au point de départ, à l'étape de la recherche initiale sur les questions, les ramifications et les possibilités sur le plan politique. Une fois ce travail terminé, nous le confions en un sens aux ministères d'exécution, qui sont responsables d'examiner les questions de politique en profondeur et d'élaborer des recommandations de politique. Je pense que ce genre de travail est en train de se faire au sein des ministères concernés. En fait, le travail que nous avons effectué a fait intervenir plusieurs ministères, pas seulement celui des Ressources humaines, mais également Finances Canada, l'Agence du revenu du Canada, Santé Canada et Citoyenneté et Immigration Canada.

Le sénateur Murray : Que suggérez-vous que le comité fasse pour cerner tout l'éventail de possibilités de politiques qui s'offrent au gouvernement? Nous ne cherchons pas à connaître les conseils confidentiels qui sont fournis par différents fonctionnaires ou ministères aux ministres — nous n'avons pas besoin de cela —, mais si nous pouvions nous pencher sur l'éventail des possibilités auxquelles songent ces différents ministères, alors nous pourrions peut-être nous prononcer nous-mêmes sur elles.

M. Hunsley : Le rapport que nous avons produit sur cette question est disponible et il couvre en effet une gamme de politiques stratégiques. Ce serait un point de départ. Nous y énumérons des mesures qui pourraient être envisagées, notamment l'exemple que la présidente a soulevé tout à l'heure relativement aux règlements ayant une incidence sur le Régime de pensions du Canada. Nous y évoquons des questions liées au programme de Sécurité de la vieillesse et à la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le sénateur Murray : S'agit-il là d'options?

M. Hunsley : Oui, ce sont des options. Il serait ensuite opportun de faire appel aux différents ministères qui sont responsables de ces politiques, pour déterminer ce qu'ils font et le travail qui est en cours.

Le sénateur Murray : Je pense avoir posé une question du même genre lors d'une séance antérieure. L'un des documents que nous avons devant nous indique que l'âge moyen de l'ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale est de 82 ans et que l'âge moyen de l'ancien combattant de la guerre de Corée est de 72 ans.

M. Marshall : Nous avons rédigé cela il y a environ un an.

Le sénateur Murray : Bien. Les membres des Forces canadiennes ayant participé à des opérations de maintien de la paix sont-ils considérés comme d'anciens combattants?

M. Marshall : Oui, ils sont considérés comme étant des anciens combattants. Il y a une distinction, qu'il m'était difficile de comprendre, comme c'est le cas de beaucoup de gens qui ne sont pas directement intéressés. Il a été adopté une notion voulant

made between the Canadian Forces veterans and the traditional veterans. The New Veterans Charter that came out in 2006 contained reforms aimed at providing better services for the Canadian Forces veterans. They are not the traditional veterans. The traditional veterans are the three World War I veterans — I do not know whether there are still three alive or two by now — the World War II veterans and the Korea veterans.

Senator Murray: I do not see any reference in any of these documents to traditional versus non-traditional veterans.

Mr. Marshall: The Gerontological Advisory Council has a mandate to advise Veterans Affairs Canada on the services it provides for these three groups of traditional veterans.

Senator Murray: We will be out of business with those people, ultimately.

Mr. Marshall: Ultimately, you will. The youngest of them, of course, is the Korean War group.

Senator Murray: The first of the peacekeeping operations were members of the Canadian Armed Forces, albeit under United Nations command. The first of them was 1956, the Sinai, and since then we have had the Golan Heights, the Congo, other parts of Africa and the Balkans. Are these veterans?

Mr. Marshall: Yes, they are.

Senator Murray: Those fellows who were out in Sinai in 1956 are not much younger than those who fought in Korea.

Mr. Marshall: I am so glad you asked this question. The Gerontological Advisory Council is constrained. It would be beyond our mandate to give the broader advice. Frankly, the average age of the Canadian Forces veteran clients — that is the peacekeepers, the peace enforcers who were in Bosnia and Somalia — is 47 years now. These are not kids. As you say, they are aging.

Senator Murray: The population is growing.

Mr. Marshall: It is a growing population.

Senator Murray: People in Afghanistan today will be veterans when they get out, one assumes.

Mr. Marshall: That is right. In fashioning our recommendations, we are constrained to say what we think is good for the veterans about whom we are supposed to be giving advice — the World War I, World War II and Korean veterans. Yet we are very much aware that if you get a good system in place now that deals with aging

qu'un ancien combattant soit un ancien combattant. Une distinction est cependant faite entre les anciens combattants des Forces canadiennes et les anciens combattants traditionnels. La Nouvelle Charte des anciens combattants, qui est sortie en 2006, renfermait des réformes visant à offrir de meilleurs services aux anciens combattants des Forces canadiennes. Ceux-ci ne sont pas des anciens combattants au sens traditionnel du terme. Les anciens combattants dits traditionnels sont les trois vétérans de la Première Guerre mondiale — j'ignore si trois d'entre eux sont toujours en vie ou s'il n'y en a aujourd'hui plus que deux —, les vétérans de la Seconde Guerre mondiale et les vétérans de la guerre de Corée.

Le sénateur Murray : Je ne vois aucunement mention dans ces documents d'une distinction entre vétérans traditionnels et vétérans non traditionnels.

M. Marshall : Le Conseil consultatif de gérontologie a pour mandat de conseiller Anciens Combattants Canada quant aux services qu'il offre à ces trois groupes de vétérans dits traditionnels.

Le sénateur Murray : Nous aurons, un jour, perdu cette clientèle.

M. Marshall : Oui, un jour. Les plus jeunes parmi eux sont bien sûr ceux qui ont fait la guerre de Corée.

Le sénateur Murray : Les premiers participants aux opérations de maintien de la paix étaient membres des Forces armées canadiennes, même s'ils étaient sous le commandement des Nations Unies. La première mission a eu lieu en 1956, au Sinaï, et, depuis, il y a eu les missions au plateau du Golan, au Congo et ailleurs en Afrique et dans les Balkans. Les soldats qui y ont participé sont-ils des anciens combattants?

M. Marshall : Oui, ils le sont.

Le sénateur Murray : Ces gars qui sont allés au Sinaï en 1956 ne sont pas beaucoup plus jeunes que ceux qui ont combattu en Corée.

M. Marshall : Je suis ravi que vous posiez cette question. Le Conseil consultatif de gérontologie est limité. Notre mandat ne nous autorise pas à offrir des conseils plus larges. Bien franchement, l'âge moyen des vétérans clients des Forces canadiennes — c'est-à-dire les gardiens de la paix, les membres des forces de maintien de la paix envoyés en Bosnie et en Somalie — est aujourd'hui de 47 ans. Ce ne sont pas des gamins. Comme vous dites, ils vieillissent.

Le sénateur Murray : C'est une population en croissance.

M. Marshall : C'est une population croissante.

Le sénateur Murray : L'on doit supposer que les soldats qui sont aujourd'hui en Afghanistan seront des anciens combattants lorsqu'ils reviendront.

M. Marshall : C'est exact. Dans le cadre de l'élaboration de nos recommandations, nous sommes limités à dire ce qui serait selon nous bon pour les anciens combattants au sujet desquels nous sommes censés donner des conseils, soit les anciens combattants de la Première Guerre mondiale, de la Seconde

veterans, it will be in place for the Canadian Forces veterans as well. They are not that young. We make a strong suggestion about that at the end of the paper.

Senator Murray: In principle, tell me there is no difference in the benefits that are available to the different groups of veterans.

Mr. Marshall: In principle, there ought not to be; but in practice, there is. A Canadian Forces veteran cannot get the Veterans Independence Program, for example.

Senator Murray: Which veterans cannot get the VIP?

Mr. Marshall: A peacekeeper or peace enforcer is not eligible for the Veterans Independence Program. It is bizarre. I believe that officials in Veterans Affairs Canada recognize that we need a program that will serve them.

Senator Murray: The pressure will be on the government as these fellows — they are mostly fellows — get to the age where they would otherwise be eligible for those programs.

Mr. Marshall: Absolutely. I know that members of the council, certainly I can speak for myself, would be very happy if there were programs in place for them, because they are not young.

Senator Murray: There is a lot to be said for more coherence in the program.

Mr. Marshall: Absolutely.

The Chairman: Mr. Hunsley, I would like to bring you back to the topic of flexibility in terms of working hours. Personally, I think that is the greatest incentive to those over 60 or over 65 years of age. As far as pension plans are concerned, we could make a recommendation that it would be their best five years or best seven years, depending on which statistic is used, of their full-time employment, and any part-time employment would therefore not count as an eligibility factor.

However, it seems to me that there is also the issue that both public and private employers do not necessarily like part-time employees. It is a disincentive; they need more space, and it is more people they have to keep track of.

What do we have to do to change the attitude around flexibility in the number of hours a person works?

Mr. Hunsley: Let me respond to two points that you made. The first had to do with the calculation of pension benefits. The Quebec Pension Plan has been looking at and may even have adopted — if not, there is a proposal to adopt — a change in the calculation of benefits. Rather than take the best five or some other number of years of full-time employment, they will take

Guerre mondiale et de la guerre de Corée. Or, nous savons très bien que si l'on mettait en place aujourd'hui un bon système qui s'occuperaient des vétérans vieillissants, alors il serait également en place pour les vétérans des Forces canadiennes. Ils ne sont pas si jeunes que cela. Nous formulons une suggestion solide là-dessus à la fin du rapport.

Le sénateur Murray : Dites-moi, qu'il n'y a, en principe, aucune différence dans les avantages qui sont à la disposition des différents groupes de vétérans.

M. Marshall : En principe, il ne devrait pas y en avoir; mais il y en a, dans la pratique. Un ancien combattant des Forces canadiennes n'a par exemple pas droit au Programme pour l'autonomie des anciens combattants.

Le sénateur Murray : Quels anciens combattants n'ont pas droit au PAAC?

M. Marshall : Les Casques bleus et les soldats d'imposition de la paix ne sont pas admissibles au Programme pour l'autonomie des anciens combattants. C'est étrange. Je pense que les responsables à Anciens Combattants Canada reconnaissent qu'il nous faut un programme qui les couvre.

Le sénateur Murray : Des pressions viendront s'exercer sur le gouvernement au fur et à mesure que ces gars — ce sont surtout des hommes — atteignent l'âge auquel ils auraient normalement droit à ces programmes.

M. Marshall : Absolument. Je sais que les membres du conseil, moi-même compris, seraient très heureux s'il y avait en place des programmes pour eux, car ils ne sont pas jeunes.

Le sénateur Murray : Il y aurait beaucoup à dire en faveur d'un programme plus cohérent.

M. Marshall : Absolument.

La présidente : Monsieur Hunsley, j'aimerais vous ramener à la question des arrangements de travail souples. Personnellement, je trouve que c'est là le plus puissant incitatif dans le cas des personnes âgées de plus de 60 ou 65 ans. Pour ce qui est des régimes de pension, nous pourrions recommander que ceux-ci soient établis sur la base des cinq ou sept meilleures années, selon la statistique qui est utilisée, de travail à temps plein, et, ainsi, tout travail à temps partiel ne serait pas comptabilisé aux fins de l'établissement de l'admissibilité.

Il me semble cependant qu'il intervient également un autre élément : les employeurs tant publics que privés n'aiment pas forcément les employés à temps partiel. C'est un désincitatif; il leur faut disposer de plus de place et il y a alors un plus grand nombre de personnes à encadrer.

Que nous faut-il faire pour changer les attitudes en matière de souplesse quant au nombre d'heures de travail que font les gens?

M. Hunsley : Permettez que je réagisse à deux points que vous avez soulevés. Le premier concernait le calcul des prestations de pension. Les responsables du Régime de rentes du Québec envisageaient, et cela a peut-être même été adopté — mais il y a en tout cas au moins une proposition en ce sens —, un changement dans le calcul des prestations. Au lieu de prendre

lifetime earnings, contributions over the lifetime, and use that as the base to calculate the pension benefits. That seems to make a lot more sense than arbitrary definitions of time span.

The other point is that many employers have not been particularly open to part-time workers. That is true. Obviously, though, a large number of employers are very open to part-time workers, and a significant proportion of the labour force works in various kinds of part-time or non-traditional ways.

Employers will probably become much more sensitive to this issue as they begin to encounter labour shortages. These issues are being discussed now among industry associations, among some of the sector councils that the federal government sponsors in various industrial sectors. They are being discussed at the level of the association, but they are not yet on the radar screen of the individual company or firm because companies tend to be more short-term-oriented in their planning. As long as they can work with the group that they have or the method that they have, in many cases they will.

There will be changes, I believe. The market will certainly encourage employers to change in that regard.

More education programs that promote the idea of planning for an aging workforce will, I think, help employers a great deal. I should say that planning for an aging workforce is not just planning for those workers in the last few years before they retire, but it is realizing that the whole population of employees will be older at all stages. We delayed our period of youth. We extended our period of youth. People are not entering the labour market in substantial career ways now until around their late 20s or in some cases their early 30s. People are beginning their working careers later, and they will be ending them later as well. It means that the whole structure of the working population is changing, and not just the oldest of the workers. Employers do need to become much more sensitive to that.

The Chairman: Are there disincentives with respect to payroll taxes for employers who have to have two part-time workers? For example, I am thinking of the payments that an employer would have to make to EI and to CPP because they are hiring two people to do what one person did. Can something be done to change that?

Mr. Hunsley: Over recent years, some of those breaking points have been changed, particularly in the EI program, where you still have to work a certain number of hours in order to accumulate benefits for EI. I do not think there are great savings for employers on such programs as EI or CPP, nor are there extra costs, to have one full-time versus two part-time

les cinq meilleures années ou autres d'emploi à temps plein, ils prendront les gains sur toute la vie, les cotisations sur toute la vie et utiliseront cela comme base pour calculer les prestations de pension. Cela paraît beaucoup plus logique que d'utiliser des définitions arbitraires de durées temporelles.

L'autre point est que de nombreux employeurs n'ont pas été particulièrement ouverts au travail à temps partiel. Cela est vrai. Mais il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre d'employeurs sont très ouverts au travail à temps partiel, et qu'une partie importante de la population active est occupée dans le cadre d'emplois à temps partiel ou non traditionnels.

Les employeurs deviendront vraisemblablement de plus en plus sensibles à cette question au fur et à mesure qu'ils se trouveront confrontés à des pénuries de main-d'œuvre. Ces questions sont en train d'être examinées par des associations industrielles, par certains des conseils sectoriels que parraine le gouvernement fédéral dans différentes industries. L'on en discute au niveau des associations, mais ces questions ne sont pas encore sur l'écran radar des différentes sociétés ou entreprises, car celles-ci ont tendance à planifier davantage dans le court terme. Tant et aussi longtemps qu'elles parviennent à fonctionner avec le groupe qu'elles ont ou la méthode qu'elles emploient, alors dans bien des cas c'est ce qu'elles continueront tout simplement de faire.

Il y aura, je pense, des changements. Le marché encouragera certainement les employeurs à changer à cet égard.

Une multiplication des programmes d'éducation qui font la promotion de l'idée de la planification en prévision d'une main-d'œuvre vieillissante aiderait, je pense, énormément les employeurs. Il me faudrait préciser que planifier en prévision d'une main-d'œuvre vieillissante ne se limite pas à planifier pour ces travailleurs dans les dernières années précédant leur départ à la retraite, mais doit intégrer la réalisation que la population totale d'employés sera plus âgée à tous les stades. Nous avons retardé notre période de jeunesse. Nous avons prolongé notre période de jeunesse. Les gens ne se lancent de nos jours pas véritablement dans leur carrière avant la fin de la vingtaine ou de la trentaine. Les gens se lancent plus tard dans leur carrière professionnelle, et ils la termineront plus tard également. Cela signifie que toute la structure de la population active est en train de changer, et pas juste pour les plus âgés parmi elle. Il importe que les employeurs s'y sensibilisent davantage.

La présidente : Y a-t-il pour les employeurs des désincitatifs, sur le plan charges sociales, à embaucher deux employés à temps partiel? Par exemple, je songe aux cotisations que devrait faire un employeur à l'AE et au RPC du fait d'embaucher deux personnes pour faire ce que faisait auparavant une seule personne. Serait-il possible de faire quelque chose pour changer cela?

M. Hunsley : Ces dernières années, certains des seuils ont été modifiés, tout particulièrement pour le programme d'AE, dans le cadre duquel il vous faut toujours travailler un certain nombre d'heures pour pouvoir accumuler des droits à l'AE. Je ne pense pas que le fait d'avoir un employé à temps plein par opposition à deux employés à temps partiel occasionne pour les employeurs de

positions. I would think that where there is a discrepancy, that should be made equal. It should be that there is not a disincentive based on the number of hours in a week that someone works.

There are limits. The EI program has certain limits and things they have to guard against in relation to expenditures out of their program. I think that employers can work with more part-time people and not necessarily experience an increase in inefficiency or an increase in costs.

Mr. Marshall: This is my main area of research, I cannot resist telling you. There are a couple of other points in support of this. Much of this is a retention issue. It is getting people to remain in the labour force longer. The action is mostly between the ages of 60 and 65 years, and getting those people to stay longer instead of retiring earlier.

If you are doing costing of this, one point is recruitment. If you lose employees, recruitment is an expensive proposition now, especially of higher-level employees.

A second point has to do with what is called lost knowledge. There is a wonderful book by David DeLong on the business school hit parade right now called *Lost Knowledge*. The concern in this book is that with the baby boomers aging out of the labour force, we are losing a lot of knowledge. Many things are not written down but are in people's heads. This is tacit knowledge. The book is full of disaster stories of companies that downsized their workforce, got rid of all the older workers and then lost their institutional memory. The book is all about trying to keep at least some employees around as a strategy.

We did research years ago with Nova Corporation, when I was still at the University of Toronto. Nova has changed totally now, but at the time it was an integrated company of gas pipeline utility and petrochemical manufacturing. They were in a big downsizing operation and we did the study there. They were very clever and forward-looking in their human resources approaches. They had a lot of contract employees; they had contracted out services. They were doing what many companies are doing now. However, they also defined about a quarter of their workforce as core. What they were doing was essential for the core mission of Nova Corporation. These were employees on the old model — employees for life. There would be a little more continuing education than would otherwise be the case, but they kept their core employees.

grosses économies au titre de programmes tels l'AE ou le RPC, ni des coûts supplémentaires. J'aurais tendance à dire qu'en cas d'écart, il faudrait faire en sorte de l'éliminer. Il ne devrait pas y avoir de désincitatif en fonction du total hebdomadaire d'heures de travail que fait une personne.

Il y a des limites. Le programme d'AE comporte certaines limites et certains mécanismes pour contrer les abus et contenir les dépenses au titre du programme. Je pense que les employeurs pourraient faire appel à davantage d'employés à temps partiel sans pour autant être exposés à un manque d'efficience ou à des coûts accrus.

M. Marshall : Il s'agit là de mon principal domaine de recherche — je ne parviens pas à résister à la tentation de vous le dire. Il y a un ou deux autres éléments à l'appui de cela. Il s'agit très largement d'une question de rétention. L'idée est d'obtenir que les gens continuent pendant plus longtemps de faire du travail rémunéré. L'action doit surtout viser les personnes âgées de 60 à 65 ans, et obtenir que ces personnes travaillent plus longtemps au lieu de partir plus tôt à la retraite.

Si vous voulez déterminer le coût de cela, alors un aspect est le recrutement. Si vous perdez des employés, le recrutement est aujourd'hui une entreprise coûteuse, dans le cas tout particulier des employés de rang supérieur.

Un autre aspect est celui de ce que l'on appelle le savoir perdu. Il y a en ce moment au hit parade des écoles d'affaires un merveilleux livre de David DeLong intitulé *Lost Knowledge*. Ce livre traite du fait qu'avec le vieillissement et le départ à la retraite des baby-boomers, nous perdons beaucoup de savoir. Beaucoup de choses n'ont pas été couchées sur papier et n'existent que dans la tête des gens. C'est ainsi que l'on parle de savoir tacite. Le livre regorge d'histoires d'horreur d'entreprises qui ont réduit leur personnel, qui se sont débarrassées de tous les travailleurs âgés et qui ont de ce fait perdu leur mémoire institutionnelle. Le livre tourne autour du thème du maintien d'au moins un certain nombre d'employés, comme stratégie.

Il y a de cela des années, nous avons fait de la recherche avec la Nova Corporation, lorsque je travaillais encore à l'Université de Toronto. Nova a complètement changé depuis, mais à l'époque, c'était une entreprise intégrée de gazoduc et de fabrication de produits pétrochimiques. Elle avait à l'époque entrepris une vaste opération de dégraissage des effectifs, et c'est là-bas que nous avons fait notre étude. L'entreprise a été très astucieuse et très prévoyante dans ses approches en matière de ressources humaines. Elle avait beaucoup d'employés contractuels; elle avait sous-traité certains services. Elle faisait ce que font aujourd'hui de nombreuses entreprises. Cependant, elle a également identifié le quart de son effectif comme étant des travailleurs essentiels. Ce que faisaient ces employés était essentiel dans le cadre de la mission première de la Nova Corporation. Il s'agissait d'employés modèle ancien — d'employés à vie. L'entreprise leur a offert un petit peu plus d'éducation permanente que cela n'aurait normalement été le cas, mais elle a pu conserver ce noyau d'employés.

There is a danger of losing this institutionalized knowledge and having a real crisis occur. That is another argument for flexible workplace policies, such as phased retirement. If you can get someone to stay on even two or three years longer as a half-time employee, you get 100 per cent of their knowledge. All of that institutionalized knowledge is there 100 per cent and you are only paying for half of it. It is hard to cost the savings, but I am sure there are real savings.

The Chairman: My final question has to do with an area that was raised the last time we had witnesses before us, and that is the whole issue of older people not retiring, not wanting the mandatory retirement, and the issue of safety and competency. Would either one of you like to add your views to that?

Mr. Marshall: When the U.S. did away with mandatory retirement several years ago, a new field emerged looking at competencies, particularly for airline pilots or firefighters or special occupational areas.

The Chairman: Cardiology especially.

Mr. Marshall: A lot of research was done. Basically they found that there are declines associated with age on many functions for most people, but these different functions do not decline at the same rate.

I have a hearing problem that is actually service-related. It was caused by gunnery practice when I was an officer cadet in the navy, an almost service-related injury. That was early, but with aging many people will lose their hearing although everything else works just fine. You have to base it on competencies rather than just age.

Cognitive function is important in the digital era we are now in. It would be folly to deny that with age there are declines in cognitive function, but in fact most people are so far above the bar that is required for satisfactory work performance that it does not matter. They will die of a heart attack or something else before the slowness with which they are doing cognitive processing of information would fall below a bar necessary for adequate performance.

Mr. Hunsley: A number of the recent court decisions that have been in favour of doing away with mandatory retirement have tended to put the burden of proof on the other side. They say that rather than have a general principle that at a certain age you are no longer competent to do a range of things, the burden of proof should be put on the other side. There may well be a number of occupations where it is appropriate to have mandatory retirement at a specific point in time, but that point may be determined not by an arbitrary number of years but by an overall measure of ability to perform the functions involved.

Il existe ce danger de perdre cette connaissance institutionnalisée et de vivre alors une crise profonde. Il s'agit là encore d'un argument en faveur de politiques de travail flexible, comme par exemple la retraite échelonnée. Si vous parvenez à obtenir qu'une personne reste ne serait-ce que pendant deux ou trois années de plus en travaillant à temps partiel, alors vous bénéficiez de 100 p. 100 de ses connaissances. Toutes ces connaissances institutionnalisées sont là à 100 p. 100, mais vous ne payez que pour la moitié. Il est difficile de chiffrer les économies, mais je suis convaincu qu'il y a des économies très concrètes.

La présidente : Ma dernière question concerne un sujet qui a été soulevé la dernière fois que nous avons entendu des témoins, toute la question des personnes âgées ne voulant pas partir à la retraite, refusant la retraite obligatoire, et la question de la sécurité et de la compétence. L'un ou l'autre d'entre vous aimeraient-il se prononcer là-dessus?

M. Marshall : Lorsque les Américains ont éliminé la retraite obligatoire il y a de cela plusieurs années, a vu le jour un nouveau domaine, celui de l'examen des compétences, dans le cas, notamment, des pilotes d'avion, des pompiers et d'un certain nombre d'autres professions spécialisées.

La présidente : En cardiologie, notamment.

M. Marshall : Il s'est fait beaucoup de recherches. Ce que l'on a constaté est qu'il y a, dans le cas de la plupart des gens, un déclin progressif, avec l'âge, de nombreuses fonctions, mais que ces différentes fonctions ne déclinent pas au même rythme.

J'ai un problème d'ouïe, qui est en fait lié à mes années de service. Il a été causé par mes entraînements de tir lorsque j'étais élève-officier dans la marine, et il s'agit presque d'une invalidité liée au service. Cela est arrivé chez moi à un jeune âge, mais beaucoup de gens subiront en vieillissant des pertes auditives, même si tout le reste fonctionnera très bien. Il faut donc axer votre analyse sur les compétences, et non pas simplement sur l'âge.

La fonction cognitive est importante en cette ère numérique qui est la nôtre. Ce serait de la folie que de nier que l'âge amène un déclin de la fonction cognitive, mais la plupart des gens sont en fait si loin au-dessus de la barre de ce qui est requis pour assurer un rendement satisfaisant que cela ne compte pas. Ils mourront d'une crise cardiaque ou d'autre chose avant que leur lenteur cognitive et de traitement d'information ne passe sous la barre de ce qui est nécessaire pour assurer un rendement suffisant.

M. Hunsley : Plusieurs décisions récentes des tribunaux en faveur de la suppression de la retraite obligatoire ont placé le fardeau de la preuve de l'autre côté. Les juges ont dit qu'au lieu qu'il y ait un principe général voulant que vous ne soyez plus compétent pour faire un certain nombre de choses à partir d'un âge donné, le fardeau de la preuve devrait être placé de l'autre côté. Il y a peut-être bien quantité de métiers pour lesquels il est approprié d'imposer une retraite obligatoire à un moment donné, mais ce moment peut être déterminé non pas par un nombre d'années arbitraires mais par une mesure d'ensemble de la capacité d'exécuter les fonctions requises.

That is not inconsistent with what is happening in general, particularly in professions. We constantly increase the number of professions in the world. We develop new kinds of specializations, new areas in which we are competent. We have not only computer programmers now, but we have a variety of sub-professions within that, and in any number of areas. In general, those professions define themselves by their competencies, and they are more and more requiring such things as annual updating and continuing education and so on within their field in order to prove continuing levels of competency.

I expect that trend to continue in the future and it will be more common to have to prove that you are competent within your general area of work. I do not see that as being a particularly bad thing.

Mr. Marshall: Two days ago I was called by a lawyer in Toronto who wanted to discuss a case that may be coming before the courts. A man had been just hired by a company in Toronto and they had a very thorough hiring process. He passed all sorts of tests. They did not want to hire someone without making sure this person had all the required competencies. It was only after they hired him and he was filling out the paperwork that he told them he was 65 years old, and they fired him. I hope this comes before the courts. That is competency versus age right there.

The Chairman: On that note, Mr. Marshall and Mr. Hunsley, we thank you very much.

Honourable senators, we will now hear from our second panel of witnesses on the human life-course approach. Susan Kirkland is a professor with the Canadian Longitudinal Study on Aging from Dalhousie University. Professor Kirkland has various research interests including women's health, aging, health services utilization and longitudinal studies. From Statistics Canada we have Geoff Rowe, Senior Advisor, Microsimulation. Mr. Rowe has written on integrated life-course data and older workers.

Susan Kirkland, Professor, Canadian Longitudinal Study on Aging, Dalhousie University, as an individual: I would like to thank the Special Senate Committee on Aging for inviting me to appear before you today. The issue of aging in Canadian society has enormous implications for government, and I applaud you for your very timely work.

Given the list of earlier speakers and your own previous work in aging, I know that you are well aware of the shifting demographics in our country and the dramatic changes in the age structure of our population over time. In particular, as the baby boomers approach their senior years, and the first of them reach age 65 in 2011, there will be increasing pressures in health, social and economic spheres. In order to make informed decisions regarding programs and policies that reflect the changing nature

Cela n'est pas contraire à ce qui se passe de façon générale, surtout du côté des professions. Le nombre de professions qui existent dans le monde ne cesse d'augmenter. Nous créons de nouvelles spécialisations, de nouveaux secteurs de compétence. Nous avons à l'heure actuelle non seulement des programmeurs d'ordinateur, mais toute une série de sous-professions dans ce domaine et dans d'autres également. De façon générale, ces professions sont définies par les compétences requises, et exigent de plus en plus des choses comme des mises à jour annuelles, l'éducation permanente et ainsi de suite, dans le domaine, afin de prouver les niveaux de compétence.

Je m'attends à ce que cette tendance se maintienne à l'avenir et qu'il soit de plus en plus fréquent qu'il faille prouver votre compétence dans votre domaine général. Je n'y vois pas quelque chose de particulièrement mauvais.

M. Marshall : Il y a deux jours, j'ai reçu un appel d'un avocat de Toronto qui voulait discuter d'une affaire qui aboutira peut-être devant les tribunaux. Un homme venait tout juste d'être recruté par une entreprise à Toronto, qui avait suivi un processus de recrutement très approfondi. Il avait dû subir quantité de tests. L'entreprise ne voulait pas embaucher quelqu'un sans vérifier que la personne possédait toutes les compétences voulues. Ce n'est qu'après l'avoir embauché et alors qu'il remplissait toute la paperasse qu'il leur a dit qu'il avait 65 ans, et c'est alors qu'on l'a renvoyé. J'espère que cette affaire sera portée devant les tribunaux. Il s'agit clairement là d'une question de compétence versus âge.

La présidente : Là-dessus, monsieur Marshall et monsieur Hunsley, nous vous remercions beaucoup.

Honorables sénateurs, nous allons maintenant entendre notre deuxième groupe de témoins sur l'approche fondée sur le parcours de vie. Susan Kirkland est professeure à l'Université Dalhousie et participe à l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement. Elle se consacre à des travaux de recherche sur des sujets variés, dont la santé des femmes, le vieillissement, l'utilisation des services de santé et les études longitudinales. Nous accueillons également Geoff Rowe, qui est conseiller principal, microsimulation, chez Statistique Canada. M. Rowe a publié des études sur des données sur le cycle de vie et les travailleurs âgés.

Susan Kirkland, professeure, Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement, Université Dalhousie, à titre personnel : Je tiens à remercier le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement de m'avoir invitée à comparaître devant lui aujourd'hui. La question du vieillissement de la société canadienne comporte de sérieuses ramifications pour le gouvernement et je vous félicite du travail que vous avez entrepris, et qui tombe à point nommé.

Étant donné la liste d'invités que vous avez déjà entendus et votre travail antérieur sur le vieillissement, je sais que vous êtes très au courant de la démographie changeante du pays et de la transformation profonde qu'a connue dans le temps la pyramide des âges ici au Canada. Plus particulièrement, au fur et à mesure que les baby-boomers avanceront en âge, et les premiers parmi eux atteindront l'âge de 55 ans en 2011, il y aura des pressions croissantes exercées dans les sphères sociales, économiques et de

of society, we will require evidence to guide our decision making and, in turn, evidence to evaluate whether the programs and policies we implement have their intended effect.

My presentation to you today revolves around the central tenet that we must put in place ongoing, longitudinal research that can be utilized for informed decision making, evaluating outcomes and creating new knowledge to increase our understanding of the complex processes of aging. In particular, I would like to tell you about an initiative I have been working on since 2001, a study known as the Canadian Longitudinal Study on Aging, or the CLSA.

I am one of three principal investigators on this study and, along with my colleagues Dr. Parminder Raina from McMaster University and Dr. Christina Wolfson from McGill University, have led a team of approximately 200 collaborators from 26 universities over the last five years to lay the groundwork for this innovative study.

You have already heard about the CLSA from Dr. Anne Martin-Matthews, who is the scientific director of the Institute of Aging, but I would like to take the opportunity to speak about the study in more detail and, in particular, to talk about the benefits to Canadians from undertaking such longitudinal research on aging.

I will begin by putting research on aging in context. We know that the aging process entails multifaceted changes during an individual's lifetime occurring simultaneously at the level of the cell, the level of the individual, and the broader social-societal level. In recent years, our ability to understand the complexity of aging has been enhanced through biological and technological advances such as the sequencing of the human genome. However, a clear picture of the combined effects of biological, physical, psychological and social changes in aging has not yet emerged.

There is a growing body of research on the aged, yet there is a need for studies that examine aging as a process incorporating adult development and life-course perspectives. In the literature, the concept of life pathways plays a central role. As individuals move along life pathways, they may modify their roles, behaviours or social relationships to meet the demands of changing environments and employ novel strategies or technologies to respond to these changes.

We know that the socio-demographic characteristics of baby boomers are very different than those of their predecessors, especially for women. As a result, the choices — or sometimes they are not choices — made regarding paid and unpaid work, preparation for retirement and retirement itself will have major

la santé. Si nous voulons être en mesure de prendre des décisions éclairées au sujet de programmes et de politiques qui refléteront la nature changeante de la société, il nous faudra nous fonder sur des preuves qui guident nos processus décisionnels et qui nous permettent d'évaluer si les programmes et les politiques que nous mettons en œuvre donnent les résultats escomptés.

L'exposé que je vais vous faire aujourd'hui tournera autour du principe central voulant qu'il nous faut lancer des recherches longitudinales permanentes qui puissent servir à la prise de décisions éclairées, à l'évaluation des issues et à la création de nouvelles connaissances qui viendront augmenter notre compréhension du processus complexe du vieillissement. Plus particulièrement, j'aimerais vous entretenir d'une initiative à laquelle j'œuvre depuis 2001, une étude appelée Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement, ou ELCV.

Je suis l'un des trois principaux chercheurs œuvrant à cette étude, et, aux côtés de mes collègues, le Dr Parminder Raina, de l'Université McMaster, et la Dre Christina Wolfson, de l'Université McGill, et à y diriger une équipe d'environ 200 collaborateurs de 26 universités qui unissent leurs efforts depuis cinq ans pour jeter les bases de cette étude novatrice.

La Dre Anne Martin-Matthews, qui est la directrice scientifique de l'Institut du vieillissement, vous a déjà parlé de l'ELCV, mais j'aimerais profiter de l'occasion qui m'est ici donnée pour en traiter davantage dans le détail avec vous et, plus particulièrement, pour vous entretenir des avantages pour les Canadiens de la réalisation de ce travail de recherche longitudinal sur le vieillissement.

Je vais commencer par mettre en contexte la recherche sur le vieillissement. Nous savons que le processus du vieillissement entraîne des changements à facettes multiples qui s'opèrent simultanément durant la vie d'un individu au niveau de la cellule, au niveau de la personne et au niveau social et sociétal plus large. Ces dernières années, notre capacité de comprendre la complexité du vieillissement a été améliorée grâce à des percées biologiques et technologiques, comme par exemple le séquençage du génome humain. Cependant, un tableau clair des effets combinés des changements biologiques, physiques, psychologiques et sociaux qui sont à l'œuvre dans le vieillissement ne s'est pas encore dégagé.

Il existe une masse croissante de recherches sur les personnes âgées; or, il importe d'effectuer des études sur le vieillissement comme processus intégrant développement adulte et perspectives de parcours de vie. Dans la documentation qui existe, le concept de parcours de vie joue un rôle central. Au fur et à mesure qu'une personne avance dans son parcours de vie, elle peut être amenée à modifier ses rôles, comportements ou rapports sociaux pour répondre aux exigences d'environnements changeants et à recourir à des stratégies ou à des technologies nouvelles pour s'adapter à ces changements.

Nous savons que les caractéristiques socio-démographiques des gens de la génération du baby-boom sont très différentes de celles de leurs prédecesseurs, et c'est le cas tout particulièrement des femmes. En conséquence, les choix — mais il ne s'agit parfois pas de choix — qui sont faits relativement au travail rémunéré et non

implications not only for those people as individuals, but also for Canadian society as a whole. New and diverse pathways from work to retirement have been created for many families. In some cases, retirement will be prompted by adverse health conditions. In other cases, retirement itself may be associated with declining health and well-being as a result of economic or social deprivation. In still other cases, retirement may be followed by a significant period of good health with no decline for many years.

The transition to retirement may also be indirect, via care giving, or involuntary, via difficulties in getting back into the workforce after a period of being away. Thus, an understanding of retirement must be set within its broader social context, and the analysis of behaviour related to retirement must become more sophisticated to take into account this multiplicity of factors.

We also know that chronic diseases have an impact on aging. While the CLSA incorporates chronic disease as an important element of aging, the investigation of a number of specific diseases will also be possible. The greatest potential for advancement in terms of understanding the development and management of disease will be with respect to relatively common chronic conditions such as arthritis, osteoporosis, cardiovascular disease, cardiorespiratory disease, cerebrovascular disease, diabetes and hypertension. These diseases have been well studied in terms of prevalence, but very limited information exists at a population level on their incidence and on the progression of disease over time. Surprisingly, we know very little about the way in which disease influences physical, social and psychological functioning and how individuals adapt to live with chronic disease.

As individuals age, the likelihood that they will develop more than one chronic disease also increases. The development and management of comorbidities has not been well studied, in part because the predominant model of studying chronic disease is to focus on the in-depth measurement of one disease outcome at a time.

A key aspect to the Canadian Longitudinal Study on Aging, and one that makes it unique in contrast to previous studies, is a paradigm shift away from viewing aging as simply the accumulation of disease, deficits and disabilities to a view that incorporates the notion of healthy and successful aging. Simply put, while chronic diseases play a part in aging, the study of individual diseases alone does not further our understanding of aging.

rémunéré, à la préparation à la retraite et à la retraite elle-même auront d'énormes conséquences non seulement pour ces personnes prises individuellement, mais également pour la société canadienne dans son ensemble. Des cheminements nouveaux et différents, du travail à la retraite, ont été créés pour de nombreuses familles. Dans certains cas, la retraite sera amenée par un mauvais état de santé. Dans d'autres cas, la retraite elle-même est peut-être liée à un état de santé et à un bien-être en déclin par suite de privations économiques ou sociales. Dans d'autres cas encore, la retraite peut être suivie d'un bon état de santé pendant une assez longue période, sans détérioration pendant de nombreuses années.

La transition à la retraite peut également être indirecte, du fait de la prestation de soins à autrui, ou involontaire, du fait de difficultés à réintégrer le marché du travail après une absence. Ainsi, pour comprendre la retraite, il importe de l'inscrire dans son contexte social plus large, et l'analyse des comportements liés à la retraite doit devenir plus sophistiquée pour tenir compte de cette multitude de facteurs.

Nous savons également que les maladies chroniques ont une incidence sur le vieillissement. Même si l'ELCV intègre les maladies chroniques comme étant un élément important du vieillissement, la réalisation d'enquêtes sur plusieurs maladies particulières sera elle aussi possible. Le plus grand potentiel quant à l'avancement de la connaissance du développement et de la gestion des maladies est offert par l'étude de conditions chroniques relativement communes telles l'arthrite, l'ostéoporose, les maladies cardiovasculaires, les maladies cardiorespiratoires, les maladies cérébrovasculaires, le diabète et l'hypertension. Ces maladies ont été bien étudiées sur le plan prévalence, mais l'on ne dispose que de données très limitées quant à leur incidence parmi la population et leur progression dans le temps. Chose étonnante, nous ne savons que très peu de choses sur la façon dont la maladie influe sur le fonctionnement physique, social et psychologique des gens et sur la façon dont le malade s'adapte à la vie avec une maladie chronique.

Au fur et à mesure qu'une personne avance en âge, la probabilité qu'elle soit atteinte de plus d'une maladie chronique augmente elle aussi. Le développement et la gestion de comorbidités n'ont pas été bien étudiés, ce en partie parce que le modèle prédominant de l'étude des maladies chroniques se concentre sur la mesure en profondeur d'une résultante de maladie à la fois.

Un élément clé de l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement, et qui fait qu'elle est unique comparativement aux études qui l'ont précédée, est un changement de paradigme : en effet, l'on ne considère plus le vieillissement comme étant simplement l'accumulation de maladies, de déficits et d'incapacités, mais l'on y intègre la notion d'un vieillissement réussi et en santé. Pour dire les choses simplement, bien que les maladies chroniques jouent un rôle dans le vieillissement, la seule étude des différentes maladies ne nous aide pas à mieux comprendre le vieillissement.

An operational definition of healthy aging includes not only physical, psychological and social functioning, but also the elements of adaptation, context and the perception of the individual themselves. The full spectrum of aging trajectories is of interest, acknowledging that not all outcomes are negative and that many individuals feel that they can and do age well, even when faced with decline and adverse circumstances. Ultimately, we hope to identify the factors that have the greatest impact on successful aging and to better understand how they exert their effects.

Let me give you a bit of detail about the Canadian Longitudinal Study on Aging. It is a proposed study of 50,000 individuals to be followed over 20 years. These are Canadian men and women who are over the age of 40 years. While all 50,000 people will provide information via questionnaires on physical, social and psychological aspects of health, a subset of 30,000 will also provide much more detailed information, including a physical assessment and the provision of a blood sample. These 30,000 men and women will be centred around 10 Canadian cities or towns across the country. Those who are under 80 years of age will be followed every three years, and those over the age of 80 will be followed annually.

For all 50,000 participants, this information will, with informed consent, be linked to existing information such as healthcare administrative databases, mortality files, disease registries and environmental databases.

The design of the CLSA is unique in that it will be useful both to inform policy and to advance our understanding of the complex interrelationships involved in aging. The inclusion of study participants as young as 40 years of age is motivated by the desire to capture mid-life experiences prospectively, since important changes known to influence outcomes later in life will occur during this period. It stands to reason that people do not instantly become old overnight once they reach the age of 65. The lower age limit will permit the inclusion and long-term follow-up of individuals who are part of the baby boom cohort, whereas the older age groups will allow us to follow those who are making the transition into retirement or who are already retired. One of our interests in studying this latter group prospectively is the opportunity to follow the oldest old into their final years of life.

How can the CLSA have a direct impact on policy? One of the key ways is by tracking key life-course information and events leading up to the transition from work to retirement and transitions post retirement. As an example, many policies with respect to work and retirement are based on the model of an individual, typically male, holding a job in one organization for a

Une définition opérationnelle du vieillissement en santé doit englober non seulement le fonctionnement physique, psychologique et social, mais également l'adaptation, le contexte et la perception de la personne elle-même. Il importe de nous intéresser à tout le spectre des trajectoires du vieillissement, reconnaissant que ce ne sont pas toutes les issues qui sont négatives et que les gens sont nombreux à penser bien vieillir et à bien vieillir en effet, même lorsque confrontés à leur déclin et à des circonstances difficiles. En bout de ligne, nous espérons cerner les facteurs qui ont la plus forte incidence sur la réussite du vieillissement et mieux comprendre la façon dont ils exercent leurs effets.

Permettez-moi maintenant de vous en dire un peu plus au sujet de l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement. Il s'agit d'une étude qui permettra de suivre 50 000 personnes sur une période de 20 ans. Il s'agira d'hommes et de femmes canadiens âgés de plus de 40 ans. Les 50 000 participants fourniront, par l'intermédiaire de questionnaires, des renseignements au sujet d'aspects physiques, sociaux et psychologiques de leur santé, mais un sous-groupe de 30 000 d'entre eux devront fournir des renseignements beaucoup plus précis, dont une évaluation physique et un échantillon sanguin. Ces 30 000 hommes et femmes seront centrés autour de dix villes ou villages d'un peu partout au pays. Les participants âgés de moins de 80 ans seront suivis tous les trois ans et ceux âgés de plus de 80 ans feront l'objet d'un suivi annuel.

Dans le cas de la totalité des 50 000 participants, les données fournies seront, avec leur consentement éclairé, ajoutées aux données déjà existantes renfermées, par exemple, dans des bases de données administratives pour les soins de santé, des dossiers sur la mortalité, des registres de maladie et des bases de données environnementales.

Le concept de l'ELCV est unique en ce qu'elle servira tant à informer la politique qu'à faire avancer notre compréhension des interrelations complexes qui font partie du vieillissement. L'inclusion dans l'étude de participants aussi jeunes que 40 ans est motivée par le désir de cerner de façon prospective les crises qui surviennent dans la force de l'âge, étant donné que surviendront pendant cette période des changements importants dont on sait qu'ils influeront plus tard sur la vie de l'intéressé. En effet, il y a tout lieu de croire qu'une personne ne devient pas instantanément vieille du jour au lendemain, dès qu'elle atteint l'âge de 65 ans. Cette limite d'âge inférieure permettra l'inclusion et le suivi à long terme de personnes qui font partie de la cohorte des baby-boomers, tandis que les groupes d'âge plus avancés nous permettront de suivre ceux qui sont en train de faire la transition vers la retraite ou qui sont déjà retraités. L'une des raisons pour lesquelles nous tenons à étudier prospectivement ce dernier groupe est que cela nous offrira la possibilité de suivre les plus âgés parmi les aînés dans les dernières années de leur vie.

De quelle façon l'ELCV peut-elle avoir une incidence directe sur la politique? L'une des principales façons sera de suivre le parcours de vie et les événements menant à la transition du travail à la retraite et aux transitions post-retraite. À titre d'exemple, nombre des politiques relatives au travail et à la retraite sont fondées sur le modèle d'un individu, typiquement du sexe

long period of time. However, the reality today is that many people work job to job or engage in periods of unemployment, particularly as they move toward retirement. The rise in the prevalence of women in the paid work force and the increase in the number of dual-income families have also created new issues for balancing work and life demands, as have the growth of non-standard paid work — for example self-employment, contract work or consulting — and casual employee status — a recent phenomenon that has important implications for forecasting retirement and that has not been well studied.

The pending withdrawal of the large baby boom cohort from the workforce also has implications for policies with respect to age at retirement, labour force shortages and the loss of experienced workers. A more complete understanding of the impact of these changes will allow policy-makers to develop and implement policies with the greatest opportunity of increasing health and productivity of the labour force.

As a nation, Canada has unique features that make it an excellent setting for the study of aging. In addition to having a large baby boom cohort, the oldest of whom are about to enter into their senior years, we have unique structural aspects that add value to such a study. These include, first, a publicly funded healthcare system and associated administrative databases that capture the health service utilization of the whole population and, second, the ability to link, at the individual level, these existing sources of information.

Equally important, we have a critical mass of Canadian researchers prepared to cooperate and contribute their expertise to a collective resource, and this has been clearly demonstrated over the last five years. The CLSA has the potential to enhance research capacity, to build a legacy for future generations of researchers and to place Canada at the forefront of research on aging internationally.

Last, but certainly not least, health and aging are issues of great interest and importance to the Canadian public. Indeed, through focus groups we have conducted across the country over the last year, healthy aging is consistently found to be an important and timely focus for research in this country.

In closing, I hope I have conveyed to you the benefit of longitudinal research for the study of aging. While considerable effort and development work on the CLSA has already been undertaken, the funding for this long-term initiative is not yet in place. To date, the CLSA has been supported as a strategic initiative of the Canadian Institutes of Health Research, CIHR,

masculin, qui reste à l'emploi d'une seule et même organisation pendant une longue période de temps. Or, la réalité d'aujourd'hui est telle que beaucoup de gens passent d'un emploi à un autre ou vivent des périodes sans emploi au fur et à mesure qu'ils approchent de la retraite. La hausse de la prévalence des femmes parmi la population active et l'augmentation du nombre des familles à deux revenus ont également créé des situations nouvelles en matière d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, tout comme cela a été le cas de l'augmentation du travail rémunéré non standard — par exemple travail autonome, travail contractuel ou travail d'expert-conseil — ainsi que du statut d'employé occasionnel, phénomène récent qui aura d'importantes conséquences en matière de prévisions relativement à la retraite et qui n'a pas été étudié en profondeur.

Le retrait imminent de l'importante cohorte de baby-boomers du marché du travail aura également des conséquences sur le plan des politiques relatives à l'âge de la retraite, aux pénuries de main-d'œuvre et à la perte de travailleurs chevronnés. Une meilleure compréhension de l'incidence de ces changements permettra aux décideurs d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques mieux en mesure d'améliorer la santé et la productivité de la population active.

En tant que pays, le Canada a des caractéristiques qui font qu'il est un excellent cadre pour une étude sur le vieillissement. En plus d'avoir une importante cohorte de baby-boomers, dont les plus vieux sont sur le point d'aborder le troisième âge, il existe au pays des aspects structurels uniques qui ajouteront de la valeur à une telle étude. Comptent parmi ceux-ci, premièrement, un système de soins de santé financé par les deniers publics et des bases de données administratives connexes qui nous renseignent sur l'utilisation par l'ensemble de la population des différents services de soins de santé, et, deuxièmement, la capacité d'établir le lien, au niveau de l'individu, avec ces sources d'information existantes.

Chose tout aussi importante, nous avons une masse critique de chercheurs canadiens prêts à collaborer et à contribuer leur expertise à une ressource collective, et ceci a été clairement démontré au cours des cinq dernières années. L'ELCV offre le potentiel d'améliorer la capacité de recherche, de bâtir un legs pour les générations futures de chercheurs et de placer le Canada à la fine pointe de la recherche sur le vieillissement à l'échelle internationale.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, la santé et le vieillissement sont des questions qui revêtent beaucoup d'intérêt et d'importance pour le public canadien. De fait, lors des groupes de réflexion que nous avons organisés d'un bout à l'autre du pays au cours de la dernière année, le vieillissement en santé est régulièrement ressorti comme étant un thème de recherche important et opportun dans ce pays.

En conclusion, j'espère vous avoir bien communiqué les avantages des recherches longitudinales dans l'étude du vieillissement. Bien que des efforts et des travaux initiaux relativement à l'ELCV aient déjà été entrepris, le financement de cette initiative à long terme n'est pas encore en place. À ce jour, l'ELCV a été appuyée en tant qu'initiative stratégique des

and approximately \$4.5 million has been invested in its development. However, a study of this magnitude is extremely expensive, and there are no existing funds to support its full-scale implementation. We are currently working with CIHR, Statistics Canada, the Public Health Agency of Canada, Health Canada, and Human Resources and Social Development Canada to try to make this important study a reality. In order to meet the demands and the needs of today's and tomorrow's seniors, there is an urgent need to invest in longitudinal research. I thank you for your time.

Geoff Rowe, Senior Advisor — Microsimulation, Statistics Canada: Thank you for giving me the opportunity to make this presentation today.

In the previous session, Terrence Hunsley gave you some examples of research that has been supported through the use of the LifePaths simulation model. I intend to give you some background on that model.

Diversity among individuals is a fact all too often overlooked in policy analysis that usually focuses on averages or on the typical individual. As an example, women aged 45 in the 1991 census can be grouped into 8,021 categories on the basis of just a few factors that are of long-term significance in their lives — the number of children they have born, years of education, marital status, migration and disability. Twenty-nine per cent of these women were in the least common 7,000 categories. Thirteen per cent of them were in a category by themselves. If such diversity is evident for a single year of age, it is even more pronounced when we consider people's circumstances over their life course.

As Terrence Hunsley has just illustrated, there are a number of important policy domains — including those that are the focus of this committee, such as population aging — where a life course perspective reflecting people's diverse situations is clearly important.

Unfortunately, life course data for a representative sample of the Canadian population are generally either unavailable or incomplete. If we want a broad understanding of the life courses of Canadians over the past several decades, as well as how they are likely to unfold into the future, the only recourse is to reconstruct life-course data by integrating data sources and draw on recently observed patterns of behaviour for projections. For this, we need a model, more specifically a computer simulation model.

LifePaths is such a model. It facilitates analysis of the life course by synthetically but realistically generating a sample of life histories of individuals and families from birth to death. LifePaths represents diversity, for example, by reproducing detailed distributions of annual earnings by educational

Instituts de recherche en santé du Canada, ou IRSC, et environ 4,5 millions de dollars ont été investis dans son élaboration. Cependant, une étude de cette ampleur coûte très cher, et il n'y a en place aucun financement à l'appui de sa mise en œuvre à grande échelle. Nous travaillons présentement aux côtés des IRSC, de Statistique Canada, de l'Agence de santé publique du Canada, de Santé Canada et de Ressources humaines et Développement social Canada dans le but de faire de cette importante étude une réalité. Il est urgent que l'on investisse dans du travail de recherche longitudinal afin d'être en mesure de répondre aux besoins des aînés d'aujourd'hui et de demain. Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

Geoff Rowe, conseiller principal — microsimulation, Statistique Canada : Merci de l'occasion qui m'est ici donnée de comparaître devant vous aujourd'hui.

Lors de la séance précédente, Terrence Hunsley vous a donné des exemples de travaux de recherche qui ont été appuyés grâce à l'utilisation du modèle de simulation LifePaths. J'entends vous expliquer davantage ce modèle.

La diversité au sein de la population est un fait qui est trop souvent passé sous silence dans les analyses politiques qui se préoccupent en règle générale de moyennes ou de l'individu type. À titre d'exemple, on peut regrouper les femmes âgées de 45 ans lors du Recensement de 1991 en 8 021 catégories, en fonction de certains facteurs ayant une importance à long terme dans leur vie — le nombre d'enfants qu'elles ont eus, leurs années d'études, leur état civil, leur migration et leurs incapacités. Vingt-neuf pour cent de ces femmes appartenaient aux 7 000 catégories les moins courantes. Treize pour cent d'entre elles étaient dans une catégorie qui leur était toute propre. Si une telle diversité est évidente pour une seule année d'âge, alors elle doit être encore plus prononcée dès que l'on tient compte des circonstances des gens pendant tout leur parcours de vie.

Comme Terrence Hunsley l'a tout juste illustré, il y a un certain nombre d'importants domaines en matière de politique publique — dont ceux sur lesquels se penche le comité, notamment le vieillissement de la population — pour lesquels une perspective fondée sur le parcours de vie reflétant la diversité des situations des gens est clairement importante.

Malheureusement, des données sur le cycle de vie pour un échantillon représentatif de la population canadienne sont généralement inaccessibles ou incomplètes. Si nous voulons bien comprendre les parcours de vie des Canadiens au cours des dernières décennies, ainsi que la façon dont ceux-ci vont vraisemblablement se dérouler à l'avenir, la seule possibilité est de reconstruire des données de parcours de vie en intégrant des sources de données et en puisant dans des schémas de comportement récemment constatés pour faire des projections. Il nous faut, pour cela, un modèle, et plus particulièrement un modèle de simulation informatisé.

C'est justement ce qu'est LifePaths. Il facilite l'analyse du parcours de vie en générant de façon synthétique mais réaliste un échantillon d'histoires de vie de personnes et de familles, depuis la naissance jusqu'à la mort. LifePaths représente, par exemple, la diversité en reproduisant des distributions détaillées de revenus

background, age and sex. The simulated life histories add up not only to the obvious broad aggregates, like total population and average income, but also to more detailed benchmarks, such as the number of employed women by age group and calendar year.

I want to give three further examples of recent studies that we have conducted over and above those Mr. Hunsley described earlier. These are all studies that illustrate new areas into which we are extending the model.

To begin, here are three main observations drawn from a new, soon-to-be-published examination of inter-generational fairness from the perspective of lifetime income taxes and transfers as experienced by successive Canadian birth cohorts.

First, based on ranges that have been observed in the past decade, the pace of economic growth is likely to have more influence on lifetime transfers minus taxes than improvements on life expectancy. Second, the way that the major cash transfers to the elderly — CPP, QPP, OAS and GIS — are indexed over the coming decades is likely more important than whether the age of entitlement remains at age 65 or is increased to age 70. Third, the baby boom generation could end up benefiting less from taxes and transfers than their parent's generation did.

The model has also been used in a number of published studies involving disability, aging and home care. One of the concerns here is the extent to which future elderly might be able to draw on informal support from their close family.

We have found, first, that marriage and divorce trends may imply that in the future fewer disabled senior have a spouse who could care for them. Second, current low levels of fertility may imply that in the future fewer disabled senior will have an adult child to help with their care.

The LifePaths model provides a unique capacity in Canada to help identify factors that will influence seniors' ability to have informal care and support.

LifePaths also makes it possible to explore different factors that may be important in the context of an aging population, such as the future of family formation and dissolution and future fertility trends.

The past two decades have shown remarkable increases in the level of labour market activity among women. All else equal, these increases should translate into increases in their future public and private pension entitlements, but if current levels of marriage breakdown continue, in the future, an increased proportion of seniors may be living alone, though common law unions may

annuels en fonction du niveau d'études, de l'âge et du sexe. Les histoires de vie simulées concordent non seulement avec les données d'ensemble évidentes, comme par exemple population totale et revenu moyen, mais également avec des points de repère plus détaillés, comme par exemple le nombre de femmes actives par groupe d'âge et par année civile.

J'aimerais vous donner trois autres exemples d'études récentes que nous avons effectuées, en plus de celles que vous a décrites tout à l'heure M. Hunsley. Toutes les études illustrent de nouveaux territoires dans lesquels nous prolongeons le modèle.

Pour commencer, voici les trois principales observations tirées d'un nouvel examen, à paraître bientôt, de l'équité intergénérationnelle, du point de vue des impôts sur le revenu et des transferts pendant toute une vie, telle que vécue par des générations successives de Canadiens.

Premièrement, sur la base de fourchettes observées au cours de la dernière décennie, le rythme de la croissance économique va vraisemblablement avoir une plus grande influence sur les transferts moins les impôts au cours d'une vie que l'amélioration de l'espérance de vie. Deuxièmement, la façon dont les principaux transferts d'argent aux aînés — RPC, RRQ, SV et SRG — seront indexés dans les décennies à venir aura vraisemblablement plus d'importance que le maintien de l'âge de l'admissibilité à 65 ans ou son établissement à l'âge de 70 ans. Troisièmement, les membres de la génération du baby-boom pourraient finir par moins bénéficier d'impôts et de transferts que leurs parents.

Le modèle a également été utilisé dans le cadre de plusieurs études sur l'incapacité, le vieillissement et les soins à domicile qui ont été publiées. L'une des préoccupations ici est la mesure dans laquelle les aînés de demain pourront compter sur le soutien informel de leurs proches parents.

Nous avons constaté, premièrement, que les tendances en matière de mariage et de divorce peuvent peut-être laisser supposer qu'à l'avenir moins d'aînés handicapés pourront compter sur un conjoint pouvant s'occuper d'eux. Deuxièmement, les faibles taux de fécondité actuels peuvent laisser supposer que moins d'aînés handicapés pourront compter sur un enfant adulte pouvant s'occuper d'eux dans l'avenir.

Le modèle LifePaths offre au Canada un moyen tout à fait unique de cerner les facteurs qui influeront sur la capacité des aînés de bénéficier de soins et de soutien informels.

LifePaths facilite également l'exploration de différents facteurs pouvant être importants dans le contexte de la population vieillissante, par exemple l'avenir de la formation et de la dissolution de familles et les tendances futures sur le plan de la fécondité.

Ces dernières décennies ont été marquées par des augmentations énormes de l'activité des femmes au sein du marché du travail. Toutes autres choses étant égales, ces augmentations devraient se traduire par des augmentations de leurs droits futurs au titre de pensions publiques et privées, mais si les niveaux actuels de rupture de mariage se maintiennent, une

become increasingly prevalent among seniors. Still, two pension couples will be better insulated from risks to their pensions than would the single pension couple of the past.

This final example illustrates that LifePaths can address issues that cut across economic and social boundaries such as labour market and the family.

LifePaths is a tool designed to increase the usefulness of the data we have by means of data integration and by enabling us to pose and answer "what if" questions. It also allows us to broaden the scope of policy analysis, and though the model has a steep learning curve, it is intended to be widely available.

The Chairman: Thank you very much. How do LifePaths and the Canadian Longitudinal Study on Aging work cooperatively together, or do they? Are they two different vehicles?

Mr. Rowe: I do not think that they are alternatives at all. I am in the business of modeling, but modeling is only a second best. Primary data is what one wants ideally, but there are always limitations to that data. Only so many questions can be asked on a survey; only so many measures can be taken, and you can follow individuals in a longitudinal survey only for a limited period of time. Eventually you run out of information, and that is the point at which models should take over.

If LifePaths had the data from a longitudinal survey such as this available to it, it would be improved, but you would still need that model both to fill in the past, for which we have no longitudinal surveys, and to enhance the model for projection into the future.

Ms. Kirkland: I would agree with that. I think they are entirely complimentary approaches. You need prospective information over time in order to deal with issues that come forward and issues that we cannot get from existing information. That is the crux of the matter in terms of using modeling approaches with data that exists. What we really need is information from a variety of sources and particularly from a variety of different approaches in order to understand the full range of what it means to age.

For instance, in a database somewhere we have a lot of information on economic circumstances, and we have a lot of information on diseases or visits to hospitals in another database. However, there is other important information that revolves around how individuals adapt or that has to do with the psychological and social integration aspects of health, which really you only can get from an individual. Having that information will really help us to piece together the puzzle,

proportion supérieure d'aînés vivront peut-être seuls, même si les unions de fait devaient devenir plus courantes chez les aînés. Il n'en demeure pas moins que les couples à deux pensions seront mieux isolés contre les risques relatifs aux futures pensions que ne l'ont été par le passé les couples à pension unique.

Le dernier exemple illustre le fait que LifePaths permet d'aborder des questions qui dépassent les barrières économiques et sociales, comme par exemple le marché du travail et la famille.

LifePaths est un outil qui a été conçu pour améliorer l'utilité des données dont nous disposons en assurant leur intégration et en nous permettant de poser des questions du type « que se passera-t-il si? » et d'y répondre. LifePaths nous permet aussi d'élargir la portée de nos analyses de politique et, bien que le modèle comporte une courbe d'apprentissage plutôt raide, il a pour objet d'être disponible sur une grande échelle.

La présidente : Merci beaucoup. De quelle façon LifePaths et l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement fonctionnent-ils de pair, ou bien n'est-ce pas le cas? S'agit-il de deux véhicules différents?

Mr. Rowe : Je ne crois pas du tout qu'il s'agisse de solutions de rechange. Mon domaine est celui de la modélisation, mais la modélisation n'est que la solution de second choix. Idéalement, ce que l'on veut, ce sont des données primaires, mais il y a toujours des limites sur ce plan. Le nombre de questions que l'on peut poser dans le cadre d'un sondage est limité; le nombre de mesures qui peuvent être prises est limité, et vous pouvez suivre des personnes dans le cadre d'une étude longitudinale pendant une certaine période seulement. À partir d'un certain moment, vous commencez à manquer de données, et c'est là que devraient intervenir les modèles.

Si LifePaths avait à sa disposition les données provenant d'une étude longitudinale comme celle-ci, l'outil serait amélioré, mais il vous faudrait néanmoins ce modèle pour combler les trous pour ce qui est du passé, pour lequel nous n'avons aucune étude longitudinale, et pour améliorer les projections dans le futur.

Mme Kirkland : Je suis d'accord, j'estime qu'il s'agit d'approches tout à fait complémentaires. Il vous faut des données prospectives, dans le temps, de façon à être en mesure de réagir aux problèmes qui surgissent et aux éléments sur lesquels les données existantes ne nous renseignent pas. C'est le noeud de l'affaire pour ce qui est d'utiliser la modélisation avec des données qui existent. Ce qu'il nous faut réellement ce sont des renseignements en provenance de toute une gamme de sources et, surtout, de toute une gamme d'approches différentes, ce afin de comprendre tous les aspects du vieillissement.

Par exemple, dans une base de données quelque part, nous disposons de quantité d'informations sur les circonstances économiques, et nous avons beaucoup de données sur les maladies ou les visites à l'hôpital dans une autre base de données. Cependant, il y a d'autres renseignements importants concernant la façon dont les gens s'adaptent ou les aspects psychologiques et d'intégration sociale de la santé, et que vous ne pouvez en réalité obtenir qu'auprès de la personne elle-même. Le

because we have such limited pieces of information at the moment and we have never been able to put them together effectively.

The Chairman: Dr. Kirkland, you mentioned that this study is still at the proposal stage and that you hope to launch it in 2008. What kind of money are we looking at in order to have this study conducted?

Ms. Kirkland: That is a very good question. I cannot tell you which version of the budget to report, but I would say that the most accurate figure is \$55 million per five-year cycle, which is two cycles of complete data collection.

We can, of course, lower the budget by taking certain aspects out, by following people not as frequently or by not including as great numbers. All of those measures, however, have very real implications. A benefit of the CLSA to date is that we have been able to develop a design that includes a large enough number of people and covers a large enough number of elements that have not previously been collected on the same individuals into one package. It is the integration of that information, along with the power of having large numbers, that will allow us to answer some of these questions that we have around the process of aging. That is why this study has the opportunity of being unique.

There have been a number of studies on aging in other countries. We have had the Canadian Study of Health and Aging, which focused on Alzheimer's disease and other forms of dementia. Typically, past studies have been of between 10,000 and 20,000 people. They have followed people who are aged 65 and older. They have run into problems, because when you have a small number of people and you start at an age range where people are dying off, you lose numbers. You start off asking the right questions but you end up being limited in providing answers because you simply do not have the resources, in both numbers and complexity, to answer those questions. That is why we feel a study the size of the Canadian Longitudinal Study on Aging, with 50,000 people, 30,000 of whom are followed with very detailed information, will allow us to get at those issues.

The Chairman: My concern about long-term studies is that politicians look for the quick fix. When the first report comes down politicians say we now have the answers to all the questions we asked. Meanwhile, of course, the study is still going on. How do we prevent that from happening, so that the quick fix is not taken before we have any idea what the solutions really are?

fait de disposer de ces renseignements nous aidera vraiment à mettre ensemble les morceaux du puzzle, car nous ne disposons à l'heure actuelle que de morceaux d'information très limités et nous n'avons jamais pu bien les imbriquer ensemble.

La présidente : Madame Kirkland, vous avez mentionné que cette étude en est toujours au stade de simple proposition et que vous espérez la lancer en 2008. De combien d'argent vous faudrait-il disposer pour mener cette étude?

Mme Kirkland : Vous posez là une très bonne question. Je ne saurais vous dire quelle version du budget est la bonne, mais je pense que le chiffre le plus juste serait de 55 millions de dollars par cycle quinquennal, soit deux cycles complets de collecte de données.

Nous pourrions, bien sûr, réduire le budget en retranchant certains éléments, en faisant des suivis moins réguliers ou en incluant moins de participants. Toutes ces mesures auraient cependant des conséquences très réelles. Un avantage de l'ELCV à ce jour est que nous avons pu élaborer un modèle qui englobe un assez grand nombre de personnes et qui recouvre un assez grand nombre d'éléments sur lesquels nous n'avons jusqu'ici pas pu recueillir des données chez les mêmes personnes et dans le cadre d'une seule et même étude. C'est l'intégration de ces données, ajoutée à la taille de l'échantillon, qui nous permettra de répondre à certaines de ces questions que nous nous posons au sujet du processus du vieillissement. C'est pourquoi cette étude aurait l'avantage d'être unique.

Il s'est fait un certain nombre d'études sur le vieillissement dans d'autres pays. Nous avons eu l'Étude sur la santé et le vieillissement au Canada, étude qui portait sur la maladie d'Alzheimer et d'autres formes de démence. Typiquement, les études passées ont porté sur entre 10 000 et 20 000 personnes. Elles ont suivi des personnes âgées de 65 ans et plus. Les responsables de ces études ont été confrontés à des problèmes, car lorsque vous étudiez un petit nombre de personnes et que vous commencez avec une fourchette d'âge à l'intérieur de laquelle les gens commencent à mourir, alors votre bassin diminue. Vous commencez en posant les bonnes questions, mais vous finissez par être limité dans les réponses que vous pouvez offrir du simple fait que vous ne disposez pas des ressources requises, côté nombre et complexité, pour répondre aux questions. C'est pourquoi nous pensons qu'une étude de l'envergure de l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement, portant sur 50 000 personnes, dont 30 000 seront suivies de très près et fourniront des renseignements très détaillés, nous permettra d'approfondir ces questions.

La présidente : Ce qui me préoccupe quant aux études à long terme est que les politiciens sont toujours à la recherche de solutions miracles. Lorsque sortira le premier rapport, les politiciens diront que nous avons maintenant les réponses à toutes les questions posées. Dans l'intervalle, bien sûr, l'étude se poursuit. Comment empêcher que cela n'arrive, que l'on opte pour la solution simple avant même que l'on ait la moindre idée des véritables solutions?

Ms. Kirkland: That is an interesting question. Usually we have been thinking about it from the other perspective. How do we give politicians the quick fix so that they feel they are getting benefit for their dollars?

The Canadian Longitudinal Study on Aging has been designed so that we enter people aged 40 up to age 80 and follow those people for 20 years. That allows us at the outset to get a broad spectrum of the Canadian population and to follow those age groups so that we can make some quick, informed decisions around various aspects of health.

Also, the CLSA has been designed so that all 50,000 participants can provide information at a provincial level to address issues around provincial policy. The 30,000 will provide more detailed information, but only at a national level.

The challenges are to be able to present information on an ongoing basis that is new and that highlights the value of this kind of work and also for us to be able to articulate what the long-term values are.

Mr. Rowe: One way you can address the problem of the quick fix is by highlighting in the first instance the diversity of outcomes that we observe in policy in the social and economic domains generally. One reason that I emphasized diversity in my talk is that I think that too much emphasis has been placed on averages that give the impression that quick fixes are real.

I do not imagine this is not a real challenge. If we were able to emphasize diversity of outcomes to a greater degree than we have in the past, I think that that would improve matters, though it is difficult.

The Chairman: I think back to 15 years ago when we were actually cutting placements in medical schools because we were going to have too many doctors, only to find in the last five years that we have not had nearly as many doctors as we need, and we have had to reverse it. We took away places and now we have restored those places. My overall concern about studies of this nature is that we make these decisions based on part data which is what we would have after five years and then more part data after another five years.

Let me pass you on to my colleagues. Senator Murray seemed quite surprised.

Senator Murray: I have always been incredulous about what we did as a society in terms of health care professionals, doctors and nurses, only a few years ago. You cannot convince me that we did not know better. It was driven by fiscal considerations. I am glad to have that confirmation from a distinguished medical practitioner, our colleague Senator Keon.

Mme Kirkland : C'est là une question intéressante. Nous envisageons habituellement la chose depuis l'autre perspective. Comment fournir aux politiciens la solution miracle afin qu'ils aient le sentiment d'en avoir pour leur argent?

L'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement a été conçue de façon à y inclure des personnes âgées de 40 à 80 ans et de les suivre pendant 20 ans. Cela nous permet dès le départ d'avoir un vaste échantillon de la population canadienne et de suivre ces groupes d'âge de façon à être en mesure de prendre quelques décisions rapides et éclairées au sujet de différents aspects de la santé.

D'autre part, l'ELCV a été conçue de façon à ce que la totalité des 50 000 participants puissent fournir des renseignements au niveau provincial afin que l'on puisse s'attaquer à des questions liées aux politiques provinciales. Quant au groupe de 30 000, celui-ci fournira des renseignements plus détaillés, mais au niveau national seulement.

Le défi sera d'être en mesure de livrer de façon permanente des données qui sont nouvelles et qui font ressortir la valeur de ce genre de travail, et il sera également pour nous d'en expliquer la valeur à long terme.

Mr. Rowe : Une façon dont vous pouvez régler le problème de la solution miracle est de faire ressortir, au départ, la diversité des issues constatées dans les politiques sociales et économiques en général. Une raison pour laquelle j'ai, dans ma déclaration, souligné la diversité, est que je pense que l'on met trop l'accent sur les moyennes, ce qui donne l'impression que les solutions rapides sont des solutions réelles.

Je ne suis pas en train de m'imaginer que ce n'est pas un défi très réel. Si nous pouvions faire mieux ressortir la diversité des issues que par le passé, je pense que cela améliorerait les choses, bien que ce soit difficile.

La présidente : Je songe à ce qui s'est passé il y a 15 ans lorsqu'on a en fait réduit le nombre de places dans les écoles de médecine car on craignait d'avoir un trop grand nombre de médecins, tout cela pour constater au cours des cinq dernières années que nous sommes loin d'avoir le nombre de médecins requis, et il nous a fallu renverser la tendance. Nous avons supprimé des places et voici qu'aujourd'hui nous sommes en train de les rétablir. Mon souci d'ensemble à l'égard d'études de ce genre est que nous prenons ces décisions sur la base de données partielles, soit ce que nous aurons au bout de cinq ans, pour recommencer cinq ans plus tard, sur la base, une nouvelle fois, de données partielles.

Permettez-moi de céder maintenant la place à mes collègues. Le sénateur Murray a paru plutôt surpris.

Le sénateur Murray : J'ai toujours eu de la difficulté à croire ce que nous avons fait en tant que société, il y a à peine quelques années, relativement aux professionnels des soins de santé, aux médecins et infirmières. Vous ne parviendrez pas à me convaincre que nous ne savions pas que ce n'était pas la chose à faire. Cela a été amené par des considérations financières. Je suis heureux que cela ait été confirmé par un médecin praticien distingué, notre collègue, le sénateur Keon.

I can see how these two studies will complement each other, because Dr. Kirkland's study seems to be concentrating on health. Your introduction is a more macro introduction about multifaceted changes during an individual lifetime. Essentially it seems to me you are talking about health here.

Ms. Kirkland: Yes, I am talking about health but in the broadest sense. I consider health to be social, emotional, physical health, not simply whether one develops a disease or cannot lift a box.

Senator Murray: I will have to let someone else pursue that. Like Senator Carstairs, my familiarity with this kind of project is largely from the field of politics. You draw a good sample of the population, and then you go out and ask questions and try to get answers.

Tell me that 50,000 Canadian women and men over the age of 40 will be a valid sample.

Ms. Kirkland: I can tell you that it will allow us to look at a number of estimates for a number of different things.

Senator Murray: Does anyone know approximately how many Canadians there are who are over age 40? Mr. Rowe, do you know?

Mr. Rowe: I could only guess.

Senator Murray: You do not carry that sort of information?

Mr. Rowe: No, I do not.

Senator Murray: Neither do I.

Ms. Kirkland: There are a lot of them.

Senator Murray: That is why I wonder if 50,000 is a valid sample.

I will leave questionnaire-based information on physical, social and psychological aspects of health to you.

I presume that there will be a valid breakdown of the 50,000 study participants into men and women, age groups like 40 to 50 years and 50 to 60 years, socio-economic status, incomes, ethnic origins and so on. Am I right about that or does it matter for the purposes of this study?

Ms. Kirkland: It matters, yes. However, you cannot start to divide the population too many times before you do not have adequate numbers. There is a very real challenge here as to how to study the Canadian population adequately. For instance, when we were trying to determine the design of this study, we were very concerned about studying both urban and rural populations.

Senator Murray: I see that.

Je peux voir comment ces deux études se complèteront l'une l'autre, car celle de Mme Kirkland semble se concentrer sur la santé. Votre introduction est davantage une introduction macro sur les changements à facettes multiples qui interviennent au cours d'une vie. Il me semble que vous parlez essentiellement ici de santé.

Mme Kirkland : Oui, je parle de santé, mais dans son sens le plus large. Je considère la santé sous l'angle de la santé sociale, émotionnelle et physique, et pas simplement en fonction de la question de savoir si on est frappé par une maladie ou si on ne parvient plus à soulever un carton.

Le sénateur Murray : Il me faudra laisser quelqu'un d'autre poursuivre la discussion là-dessus. Tout comme le sénateur Carstairs, ma compréhension de ce genre de projet s'inscrit largement dans le domaine de la politique. Vous choisissez un bon échantillon de la population, puis vous posez des questions et recueillez et des réponses.

Dites-moi que 50 000 hommes et femmes canadiens âgés de plus de 40 ans seront un échantillon valable.

Mme Kirkland : Je peux vous dire que cela nous permettra d'examiner diverses estimations de différentes choses.

Le sénateur Murray : Quelqu'un a-t-il une idée approximative du nombre de Canadiens qui sont aujourd'hui âgés de plus de 40 ans? Monsieur Rowe, le savez-vous?

M. Rowe : Je ne pourrais qu'essayer de deviner.

Le sénateur Murray : Vous n'avez pas en main ce genre de renseignement?

M. Rowe : Non.

Le sénateur Murray : Moi non plus.

Mme Kirkland : Ils sont nombreux.

Le sénateur Murray : C'est pourquoi je me demande si 50 000 est un échantillon valable.

Je vais m'en remettre à vous en ce qui concerne les données de type questionnaire sur les différents aspects physiques, sociaux et psychologiques de la santé.

Je présume qu'il y aura une ventilation valable des 50 000 participants à l'étude, pour distinguer entre hommes et femmes, entre groupes d'âge, par exemple 40 à 50 ans et 50 à 60 ans, ainsi qu'en fonction du statut socio-économique, du niveau de revenu, de l'origine ethnique, et ainsi de suite. Ai-je raison de dire cela ou bien cela compte-t-il aux fins de cette étude?

Mme Kirkland : Oui, cela compte. Cependant, si vous commencez à trop subdiviser la population, alors vous retrouvez avec des nombres insuffisants. Il se pose ici un très réel défi quant à savoir comment s'y prendre pour étudier comme il se doit la population canadienne. Par exemple, à l'étape de la conception de cette étude, nous étions très préoccupés par la nécessité d'étudier les populations tant urbaines que rurales.

Le sénateur Murray : Je vois cela.

Ms. Kirkland: We were concerned about studying different ethnic groups. However, if you design a study statistically to have adequate representation of different ethnic groups to answer all of the questions that you want to answer, you quickly run into big problems.

We have resolved that to a certain extent in the Canadian Longitudinal Study on Aging by taking a random sample of the Canadian population. It is random within province. There would be the same number of people within a province, so we can make provincial-level estimates. Those people would come from across the province so they can reflect different ethnicities and socio-economic levels.

Senator Murray: The number of Nova Scotians in that sample of 50,000 people will correspond to the proportion of Canada's population accounted for by Nova Scotia, presumably.

Ms. Kirkland: Not necessarily. If we did that, we would not be able to make estimates for Nova Scotia.

Senator Murray: In other words, you will have to over-sample in Nova Scotia.

Ms. Kirkland: Yes.

Senator Murray: Senator Carstairs and others can correct me if I am wrong. I think in terms of public opinion research, which is an entirely different thing, I acknowledge. A typical national sample on public opinion is far fewer than 50,000 people, more like 2,000 or fewer.

The Chairman: It is typically 1,200.

Senator Murray: It is typically 1,200. Why is the subset of 30,000 people, for whom you want a physical assessment and a blood sample, centred around 10 Canadian cities and towns? Is that just for the convenience of the researchers?

Ms. Kirkland: It is not just for the convenience of the researchers, but it is a logistical and financial issue. This is an extremely expensive study to begin with. Ideally, it would be nice to take a random sample of the Canadian population and go into their homes and have blood drawn there and have a portable system where you could take a number of different physical measures. However, financially, it is just not feasible to do a study like that on 50,000 people.

The individuals will come from a 100-kilometre radius around each of 10 centres located across the country. They will come to the centres to provide both physical assessments and blood samples. The intent is that over time we may be able to do similar things with the remaining 20,000 people who are not coming into a centre. As technology changes, it is possible to do things like do

Mme Kirkland : Nous tenions à étudier différents groupes ethniques. Cependant, si vous concevez une étude sur une base statistique en vue d'assurer une représentation adéquate de différents groupes ethniques dans le but de répondre à toutes les questions auxquelles vous voudrez trouver des réponses, alors vous vous trouvez vite confrontés à de gros problèmes.

Nous avons dans une certaine mesure résolu cela dans le cadre de l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement en choisissant un échantillon au hasard de la population canadienne. La sélection s'est faite au hasard au niveau des provinces. Il y aura le même nombre de personnes dans chaque province, afin de pouvoir faire des estimations au niveau provincial. Et ces personnes seront choisies un petit peu partout dans la province, de façon à bien refléter les différents groupes ethniques et niveaux socio-économiques.

Le sénateur Murray : Le nombre de Néo-Écossais dans cet échantillon de 50 000 personnes correspondra à la proportion de la population canadienne représentée par la Nouvelle-Écosse, j'imagine.

Mme Kirkland : Pas forcément. Si nous faisions cela, nous ne serions pas en mesure de faire des estimations pour la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Murray : En d'autres termes, vous devrez faire un suréchantillonnage en Nouvelle-Écosse.

Mme Kirkland : Oui.

Le sénateur Murray : Le sénateur Carstairs et d'autres me corrigeront si je me trompe. Je m'inscris, dans ma réflexion, dans le contexte du sondage d'opinion publique qui est, j'en conviens, quelque chose de tout à fait différent. Un échantillon national type pour un sondage d'opinion publique serait de beaucoup inférieur à 50 000 personnes; il ne serait que de 2 000 ou moins.

La présidente : Typiquement, il serait de 1 200 personnes.

Le sénateur Murray : Il serait typiquement de 1 200. Pourquoi ce sous-groupe de 30 000 personnes, pour lequel vous voulez un examen physique et une prise de sang, est-il centré autour de dix villes et villages canadiens? Est-ce juste pour que ce soit plus pratique pour les chercheurs?

Mme Kirkland : Ce n'est pas simplement pour que ce soit plus pratique pour les chercheurs, mais il s'agit d'une question logistique et financière. Cette étude sera au départ extrêmement coûteuse. Idéalement, ce serait bien de pouvoir choisir un échantillon de Canadiens au hasard, de nous rendre chez eux, d'y faire faire une prise de sang et d'avoir un système portable qui permette de prélever différentes mesures physiques. Cependant, il n'est tout simplement pas faisable, sur le plan financier, d'effectuer une étude du genre avec 50 000 participants.

Ces personnes seront choisies à l'intérieur d'un rayon de 100 kilomètres autour de chacun de ces dix centres, répartis dans le pays. Elles se rendront dans ces centres pour les examens physiques et les prises de sang. L'idée est qu'au fil du temps nous puissions envisager de faire de même avec les 20 000 participants restants, qui ne se rendent pas dans un de ces centres. Au fur et à

a finger prick and put blood on filter paper and that kind of thing. As a result, we may be able to get more detailed physical information from those people.

Senator Murray: How long will this study go on?

Ms. Kirkland: It is proposed for 20 years.

Senator Murray: You said that for all 50,000 CLSA participants, this information will also, "with informed consent, be linked to existing information such as health care administrative databases, mortality files, disease registries, and environmental databases."

When you recruit a person to be part of the sample, do you say, "How about giving your consent to let us look into your medical records?" Is that it?

Ms. Kirkland: Yes.

Senator Murray: Why are you doing that? Are you afraid they will not tell you the truth?

Ms. Kirkland: No, but it provides a useful way of accessing information that people might not remember or know themselves.

Senator Murray: What is most important? Is the questionnaire supplemental to what you will find out by reading their medical records, or is the information from the medical records supplemental to what you will get from the questionnaire?

Ms. Kirkland: What we get from individuals will be the primary source of information.

Senator Murray: The questionnaire.

Ms. Kirkland: Yes. Anything else we collect from other data sources will be supplementary, but it will provide a broad and useful picture — a more expanded picture.

Senator Murray: Has the questionnaire been prepared yet?

Ms. Kirkland: There are various versions of the questionnaire prepared, yes.

Senator Murray: Could we perhaps see an early draft?

Ms. Kirkland: Certainly.

Senator Murray: I would be interested, thank you. That is quite fascinating.

I do not know quite what to ask Mr. Rowe. I followed him, like Senator Carstairs. This business of marriage and divorce rates and the prospect of being disabled without someone to look after one has an awful fascination.

mesure de l'évolution de la technologie, il est possible de faire des choses, comme par exemple se piquer le doigt et prélever du sang sur un papier filtre, et ainsi de suite. Nous serons ainsi peut-être en mesure d'obtenir davantage de données détaillées sur l'état physique de ces personnes.

Le sénateur Murray : Combien de temps durera cette étude?

Mme Kirkland : Il a été proposé qu'elle s'étale sur 20 ans.

Le sénateur Murray : Vous avez dit que pour la totalité des 50 000 participants à l'ELCV ces renseignements seront également versés, « avec le consentement éclairé des intéressés, à des bases de données existantes, par exemple bases de données administratives de services de soins de santé, dossiers de mortalité, registres de maladie et bases de données environnementales ».

Lorsque vous recrutez une personne pour qu'elle fasse partie de l'échantillon, lui demandez-vous : « Que diriez-vous de donner votre consentement pour que nous examinions vos dossiers médicaux? » Est-ce ainsi que cela se passe?

Mme Kirkland : Oui.

Le sénateur Murray : Pourquoi faites-vous cela? Avez-vous peur que ces personnes ne vous disent pas la vérité?

Mme Kirkland : Non, mais cela est une façon pratique d'accéder à des informations dont les gens ne se souviennent peut-être pas ou ignorent peut-être eux-mêmes.

Le sénateur Murray : Qu'est-ce qui est le plus important? Le questionnaire viendra-t-il compléter ce que vous découvrirez en lisant les dossiers médicaux de ces personnes, ou bien les informations contenues dans les dossiers médicaux viendront-ils compléter ce que vous obtiendrez grâce au questionnaire?

Mme Kirkland : Ce sont les participants qui seront notre principale source d'information.

Le sénateur Murray : Le questionnaire.

Mme Kirkland : Oui. Tout ce que nous obtiendrons auprès d'autres sources de données sera un complément, mais cela nous fournira un tableau général et utile — un tableau plus vaste.

Le sénateur Murray : Le questionnaire a-t-il déjà été préparé?

Mme Kirkland : Oui, diverses versions du questionnaire ont été préparées.

Le sénateur Murray : Pourrions-nous peut-être en voir une ébauche?

Mme Kirkland : Certainement.

Le sénateur Murray : Merci, cela m'intéresse. Je trouve tout ceci tout à fait fascinant.

Je ne sais trop quelles questions poser à M. Rowe. Je l'ai suivi, tout comme le sénateur Carstairs. La question des taux de mariage et de divorce et la perspective d'être handicapé sans avoir quelqu'un pour s'occuper de vous exercent une terrible fascination.

The main question is not one that you can answer — or that it would be fair to ask you — which is what are the implications of this for public policy-makers. You feed this information to cabinet and Parliament and others. It is what we do with it, I suppose.

Mr. Rowe: The standard line, of course, is that we are Statistics Canada: we do not cross the boundary into policy and we do not do forecasting. We make projections based on a range of assumptions. Those are all the stock answers.

Part of the reason we felt there was a need to put together a model like this is that there are some simple truths. As policy analysts or people involved in policy generally, we cannot answer simple questions like, "What are the normal patterns that an employment career takes?" No one has ever been followed for that long, and the data we have is all fragmentary. The best we can do is to try to put those pieces of information together to make the maximum use of the data that we have for a range.

Senator Murray: Why should the baby boom generation end up benefiting less from taxes and transfers than their parents did? They will have more political clout.

Mr. Rowe: True enough, but there are maturation effects.

Senator Murray: What are they?

Mr. Rowe: At the start-up, any program, like CPP, will almost inevitably tend to be more generous for the people recruited at the outset than it will be when the program matures. The baby boom generation is the beneficiary of mature programs, by and large. It is not that they are getting second best in any sense, but the parents received very generous treatment from the social welfare programs generally.

Senator Murray: For a long time there have been fewer younger people looking after their parents and grandparents than there were a few generations ago. That has a lot to do with attitudes, I think, and with social changes in the country.

Why do you say that economic growth has more influence on lifetime transfers minus taxes than improvements in life expectancy?

Mr. Rowe: This was simply an observation that was made after mechanically working through the differences between —

Senator Murray: The call on the federal treasury, for example, is greater as a result of economic growth — in other words, we have the money to spend — than as a result of the fact that people are living longer.

Mr. Rowe: Yes.

Senator Murray: It is economic growth.

La principale question n'en est pas une à laquelle vous pouvez répondre — ou qu'il serait juste de vous poser : quelles sont les ramifications de cela pour les décideurs publics? Vous livrez ces renseignements au Cabinet, au Parlement et à d'autres. C'est ce que nous en faisons, je suppose, qui compte.

M. Rowe : La réponse standard, bien sûr, est que nous travaillons pour Statistique Canada : nous ne franchissons pas la frontière qui nous sépare de la politique, et nous ne faisons pas de prévisions. Nous faisons des projections sur la base d'une série d'hypothèses. Ce sont là des réponses toutes faites.

Une partie de la raison pour laquelle nous avons pensé qu'il importait d'élaborer un modèle comme celui-ci est qu'il existe un certain nombre de vérités fort simples. En tant qu'analyste de politiques ou de gens qui nous occupons de façon générale de politique, nos ne pouvons pas répondre à des questions simples du genre : « Quels sont les schémas normaux que suivent les carrières professionnelles? » Personne n'a jamais été suivi pendant une période suffisamment longue, et les données dont nous disposons sont fragmentaires. Le mieux que nous puissions faire c'est essayer de rassembler ces différents renseignements et utiliser au mieux les données dont nous disposons pour établir une fourchette.

Le sénateur Murray : Pourquoi les membres de la génération du baby-boom bénéficiaient-ils moins des impôts et des transferts que leurs parents? Ils auront plus de poids politique.

M. Rowe : Cela est juste, mais il y a des effets de maturation.

Le sénateur Murray : Et quels sont-ils?

M. Rowe : Au départ, tout programme, comme par exemple le RPC, aura presque inévitablement tendance à être plus généreux à l'égard des personnes recrutées au début que lorsqu'il sera arrivé à maturité. Les membres de la génération du baby-boom sont dans l'ensemble les bénéficiaires de programmes arrivés à maturité. Ce n'est pas du tout qu'ils vont avoir une couverture de second choix, mais c'est que, de façon générale, leurs parents auront bénéficié d'un traitement très généreux dans le cadre des programmes de bien-être social.

Le sénateur Murray : Cela fait longtemps déjà qu'il y a moins de jeunes gens qui s'occupent de leurs parents et de leurs parents qu'il y a de cela quelques générations. Cela a, je pense, beaucoup à voir avec des questions d'attitude et de changements sociaux survenus dans le pays.

Pourquoi dites-vous que la croissance économique a une plus forte incidence sur les « transferts moins les impôts » au cours d'une vie que l'amélioration de l'espérance de vie?

M. Rowe : Il s'agit simplement là d'une observation qui a été faite après avoir fait un examen mécanique des différences entre...

Le sénateur Murray : Le fardeau pour le Trésor fédéral, par exemple, est plus grand par suite de la croissance économique — en d'autres termes, nous avons plus d'argent à dépenser — que par suite du fait que les gens vivent plus longtemps.

M. Rowe : Oui.

Le sénateur Murray : C'est la croissance économique.

Mr. Rowe: It is economic growth; it is not demographics. That seemed to be the message that came out of this particular study.

Senator Murray: Future indexing provisions are more important than age of entitlement for CPP and OAS. What do you mean by "more important"?

Mr. Rowe: More important in that it made a greater difference to individuals if we were to substitute indexing provisions that would maintain the relative standard of living, relative to the average wage, rather than maintaining purchasing power in terms of cost-of-living adjustments.

Senator Murray: Does it not speak to something we were discussing earlier, which is the possibility of encouraging people to stay on the job longer?

Mr. Rowe: To some extent.

Senator Murray: The indexing provisions down the road will be more generous, which is an incentive to start taking one's pension later.

Mr. Rowe: The indexing provisions simply maintain a certain level of purchasing power. Inevitably, if there is economic growth, the standard of living will rise, and the comparative standard of living of the working population compared to the retired population would diverge. If we adjust it so that the working population and the retired population stay in sync, it would be wonderful; but those are all political decisions.

Senator Murray: That is not a political choice, please God.

Mr. Rowe: Perhaps not.

Senator Keon: This is fascinating stuff. Ms. Kirkland, it seems to me that you are doing five-year cohorts or tranches for 20 years. Then what will happen? Is it not terribly important to follow them for the next 20 years?

Ms. Kirkland: You mean after the first 20 years?

Senator Keon: Yes.

Ms. Kirkland: Absolutely. I will worry about the second 20 years when I get there. I am concerned about the first five years. It is extremely important to get this study off the ground. Once it is off the ground, the value of the information that comes out will allow for its longevity.

Once any study has been running for a certain length of time, there is added value to continuing; and the added value is more evident. From my perspective, the first 20 years is the focus. By then I will be close to retirement age so I will be able to hand it down to someone else to worry about the next 20 years' of funding.

Senator Keon: It will not happen because with the new rules, you will be working until the age of 90.

Ms. Kirkland: That is a good point.

M. Rowe : C'est la croissance économique; ce n'est pas la démographie. Cela semble être le message qui est ressorti de cette étude en particulier.

Le sénateur Murray : Les dispositions d'indexation futures ont plus d'importance que l'âge de l'admissibilité au RPC et à la SV. Qu'entendez-vous par « plus d'importance »?

M. Rowe : Plus d'importance, en ce sens que cela aurait une plus grande incidence sur les gens si l'on instaurait des dispositions d'indexation qui maintiendraient le niveau de vie relatif, par rapport au salaire moyen, au lieu de maintenir leur pouvoir d'achat par des ajustements au coût de la vie.

Le sénateur Murray : Cela ne rejoint-il pas quelque chose dont nous discutons plus tôt, soit la possibilité d'encourager les gens à rester plus longtemps au travail?

M. Rowe : Jusqu'à un certain point.

Le sénateur Murray : Les dispositions d'indexation futures seront plus généreuses, ce qui est un incitatif à commencer plus tard à toucher sa pension.

M. Rowe : Les dispositions en matière d'indexation maintiennent tout simplement un certain niveau de pouvoir d'achat. Inévitablement, s'il y a croissance économique, le niveau de vie augmentera, et le niveau de vie comparatif de la population active s'écartera de celui des retraités. Si nous ajustons les choses de façon à ce que la population active et les retraités restent synchronisés, alors ce serait merveilleux; mais ce sont là des décisions politiques.

Le sénateur Murray : Prions Dieu pour que ce ne soit pas un choix politique.

M. Rowe : Peut-être pas.

Le sénateur Keon : Tout ceci est fascinant. Madame Kirkland, il me semble que vous allez examiner des cohortes ou des tranches de cinq ans sur 20 ans. Que se passera-t-il alors? Ne serait-il pas très important de les suivre pendant les 20 années suivantes?

Mme Kirkland : Vous voulez dire après les 20 premières années?

Le sénateur Keon : Oui.

Mme Kirkland : Absolument. Je m'inquiéterai de la deuxième tranche de 20 ans lorsque j'y serai. Pour l'instant, je me préoccupe des cinq premières années. Il est extrêmement important que cette étude démarre. Une fois qu'elle aura démarré, la valeur des renseignements qui en ressortiront justifiera sa longévité.

Dès qu'une étude, quelle qu'elle soit, est en cours depuis un certain temps, sa poursuite offre une valeur ajoutée, et la valeur ajoutée est plus évidente. Pour le moment, ce sont les 20 premières années qui me préoccupent. D'ici là, j'approcherai moi-même de la retraite et je pourrai donc remettre la chose à quelqu'un d'autre qui pourra s'inquiéter du financement pour les 20 années suivantes.

Le sénateur Keon : Ce n'est pas ce qui va se passer, car, avec les nouvelles règles, vous allez travailler jusqu'à l'âge de 90 ans.

Mme Kirkland : Peut-être bien.

Senator Keon: Mr. Rowe, I am fascinated by what you are doing. During my research, I had the great privilege of an experience with an aeronautics company to help us with computer simulation; it was tremendous. It is interesting that the first time the pilot of a 747 gets that plane off the ground it is full of passengers because all of his training is done on a simulator. I must admit that I crashed a 747 on the simulator in Montreal.

Senator Murray: How old were you then?

Senator Keon: It was only a few years ago. Needless to say, I went back to heart surgery. There is tremendous potential for cross-fertilization and collaboration between the two of you. Perhaps I would suggest that you see what you can do in your applications to come together because all kinds of hypotheses can be raised with simulation to solve many problems.

I have concerns, which the chairman raised, about the comments of the last witnesses who said that we seem to be discarding a tremendous body of historical and anecdotal knowledge. For example, the traditional university retirements at age 65 did not happen by accident; they were done for good reason. Universities found that their professors became non-productive at age 65 and that some of them truly were not competent to continue teaching. This was one solution to dealing with that situation.

It concerns me now when people talk about non-mandatory retirement at age 65 that they have nothing in place to substitute for that tradition. The measurements are very soft. Having lived the experience of interviewing people aged 65 and older to allow them to continue in some capacity after that age, I know that there is a very soft science.

Mr. Rowe, you might be able to make a tremendous contribution to that area. I would be interested to hear your thoughts and those of Ms. Kirkland on how to integrate some of this.

Simulators can accelerate tremendously the possibilities. For example, when I developed an interest in simulation, we built a simulated patient. It enabled us to teach the students how to handle a cardiac arrest in one afternoon instead of taking one year to do it. Previously, the system was hit and miss.

How do both of you think you could integrate such a tool? We have a great deal to learn about aging and about this critical time in aging when competence will be extremely important in many areas and it is all being treated with soft methodologies.

Mr. Rowe: I will return to my theme of diversity of outcomes. You raised the question of work past age 65, yet it seems that only about 10 per cent of the population continue to work past 65 years of age. Somehow or other work ends for large numbers

Le sénateur Keon : Monsieur Rowe, je suis fasciné par ce que vous êtes en train de faire. Pendant ma recherche, j'ai eu le grand privilège de travailler avec une société aéronautique qui nous a aidés avec des simulations par ordinateur; cela a été formidable. Il est intéressant que la première fois que le pilote d'un 747 décolle aux commandes d'un de ces appareils celui-ci est rempli de passagers, car il aura fait toute sa formation avec un simulateur. Il me faut avouer que j'ai fait s'écraser un 747 avec le simulateur à Montréal.

Le sénateur Murray : Quel âge aviez-vous alors?

Le sénateur Keon : Cela remonte à il y a quelques années. Inutile de dire que je suis retourné à la cardiochirurgie. Il y a un énorme potentiel d'enrichissement mutuel et de collaboration entre vous deux. Je vous recommanderai peut-être de voir ce que vous pourriez faire dans le cadre de vos applications pour vous retrouver, car la simulation peut donner lieu à quantité d'hypothèses pouvant servir à résoudre de nombreux problèmes.

Je me pose des questions, que la présidente a soulevées, au sujet des commentaires des derniers témoins, qui nous dit qu'il semble que nous soyons en train de jeter une masse incroyable de connaissances historiques et anecdotiques. Par exemple, l'âge traditionnel de la retraite dans le milieu universitaire, qui est de 65 ans, n'est pas venu par accident; ces décisions ont été prises pour de bonnes raisons. Les universités ont constaté que leurs professeurs devenaient improductifs à l'âge de 65 ans et que certains d'entre eux n'étaient plus du tout compétents pour enseigner. C'était une solution face à cette situation.

Lorsque les gens parlent de faire en sorte qu'il ne soit plus obligatoire de prendre sa retraite à 65 ans, cela m'inquiète si l'on ne met rien en place comme solution de rechange à cette tradition. Les mesures sont très aléatoires. Ayant interviewé des personnes âgées de 65 ans et plus dans le but de leur permettre de conserver au moins une certaine activité dans leur profession après cet âge-là, je sais qu'il s'agit d'une science très conjecturale.

Monsieur Rowe, vous pourrez peut-être faire une contribution formidable dans ce domaine. Cela m'intéresserait d'entendre vos idées et celles de Mme Kirkland quant à la façon d'intégrer certains de ces éléments.

Les simulateurs permettent d'accélérer énormément les possibilités. Par exemple, lorsque je me suis intéressé à la simulation, nous avons construit un patient simulé. Celui-ci nous a permis d'apprendre aux étudiants quoi faire en cas d'arrêt cardiaque en une seule après-midi, au lieu que cela nous prenne un an. Auparavant, cela se faisait au petit bonheur la chance.

Pourriez-vous chacun nous dire comme vous pensez pouvoir intégrer un tel outil? Nous en avons beaucoup à apprendre au sujet du vieillissement et de cette période critique dans le vieillissement où la compétence sera extrêmement importante dans certains domaines, et tout cela est en train d'être traité avec des méthodologies très conjecturales.

M. Rowe : Je reviendrai à mon thème de diversité des issues. Vous soulevez la question du travail au-delà de l'âge de 65 ans; or, il semble que seuls 10 p. 100 environ de la population continuent de travailler au-delà de l'âge de 65 ans. D'une façon ou d'une

of people before age 65, starting perhaps around age 50 or age 55, and then it begins to taper off. No matter the age, it is labelled "retirement" one way or another. Yet, the data on self-reported retirement for males in recent birth cohorts indicates that only about 50 per cent of them will ever report having had a retirement event and that 10 per cent simply seem to continue, one way or another.

A good number of them might die on the job. We do not know. Many of them have careers that simply peter out. We know that permanent layoffs are not a rare phenomenon among the older working population. They are as common among the older population as they are among the youth. There seem to be many different ways in which careers end. It is difficult to categorize them, and it is enormously difficult to define the major influences in determining the outcome in any given case.

By and large, we do not have data for precisely these kinds of things. We do not have any general source of data that allows us to observe easily the lead-up to a retirement. The best example that I can think of is the Statistics Canada Survey of Labour and Income Dynamics, SLID, that follows people over a six-year period, at most. It is representative of the entire population. There is too small a sample for events such as retirement and the problems that were described before are present in spades.

We have to plead ignorance because we simply do not know about the issues you are raising.

Ms. Kirkland: I would agree with Mr. Rowe, who has repeatedly spoken to the notion of diversity, that it applies in this case as well. We know that age 65 is simply a number; it is not a magic number. It does not mean you are fine to work one day and you are not fine to work the next day. That is why it is so important that we understand health and aging over the life-course and that we are able to put together these pieces of various aspects of a person's life and to understand the impact.

For instance, in the Canadian Longitudinal Study on Aging, we would have information over time about various psychomotor processing speeds, various illnesses, attitudes about work and retirement, et cetera, and be able to piece it together over time. It is complicated and complex. Even the data sets, such as those produced by SLID, have a great deal of information on some of the social and work aspects but no information on the health aspects. Therefore, you cannot put that into the picture, although it is a big piece of the picture when it comes to understanding retirement or competency to continue working and so on. We simply do not have the information we need.

autre, la vie active s'arrête pour beaucoup de gens avant l'âge de 65 ans, peut-être à compter de l'âge de 50 ou de 55 ans, après quoi il y a une diminution progressive. Peu importe l'âge, cela s'appelle la « retraite ». Or, les données correspondant aux retraites autodéclarées par des personnes du sexe masculin dans les récentes cohortes indiquent que seuls environ 50 p. 100 d'entre eux déclareront jamais vivre un événement de retraite, et que 10 p. 100 semblent tout simplement continuer, sous une forme ou une autre.

Bon nombre d'entre eux meurent peut-être au travail. Nous ne le savons pas. Beaucoup d'entre eux ont tout simplement des carrières qui s'étiolent. Nous savons que les mises à pied permanentes ne sont pas un phénomène rare chez les travailleurs âgés. Elles sont aussi courantes chez les personnes âgées que chez les jeunes. Il semble qu'il y ait différentes façons dont une carrière peut prendre fin. Il est difficile de les classer, et il est extrêmement difficile de définir les principales influences déterminantes dans l'issue d'un cas donné.

De façon générale, nous ne disposons pas de données sur ces choses. Nous ne disposons d'aucune source générale de données qui nous permette d'observer aisément les étapes qui précèdent la retraite. Le meilleur exemple que je vois est une enquête-ménage de Statistique Canada, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, ou EDTR, qui suit les gens sur une période maximale de six ans. L'échantillon est représentatif de la population tout entière mais il est trop petit pour que les exemples d'événements comme la retraite, et les problèmes qui ont été décrits tout à l'heure y ressortent en très grand nombre.

Il nous faut plaider l'ignorance, car nous ne savons tout simplement rien des questions que vous soulevez.

Mme Kirkland : Je suis d'accord avec M. Rowe, qui a maintes fois parlé de la notion de diversité, qui s'applique dans ce cas-ci également. Nous savons que 65 ans, ce n'est qu'un nombre; ce n'est pas un nombre magique. Cela ne veut pas dire qu'un jour vous êtes bien pour travailler et que le lendemain vous ne l'êtes plus. C'est pourquoi il est si important que nous comprenions la santé et le vieillissement sur tout le parcours de vie et que nous puissions mettre ensemble ces morceaux correspondant aux différents aspects de la vie d'une personne et en comprendre l'incidence.

Par exemple, dans le cadre de l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement, nous obtiendrons des renseignements, dans le temps, au sujet de diverses vitesses psychomotrices, de diverses maladies, de différentes attitudes à l'égard du travail et de la retraite, et cetera, et nous pourrons les mettre bout à bout. Cela est compliqué et complexe. Même les ensembles de données, comme ceux produits par l'EDTR, renferment énormément de données sur certains des aspects sociaux et professionnels, mais ne livrent rien au sujet de la santé. C'est ainsi que vous ne pouvez pas insérer cela dans le tableau, bien que cela en représente un gros morceau lorsque vous voulez comprendre la retraite ou la capacité de continuer de travailler, et cetera. Nous ne disposons tout simplement pas des renseignements dont nous avons besoin.

Senator Keon: I agree completely. Do you think that Mr. Rowe can help you with some of the simulation models?

Ms. Kirkland: If you mean in terms of the CLSA, I would say, yes, definitely. Using the Canadian Longitudinal Study on Aging as a tool for simulation would be useful. Without that data, you cannot utilize it. Much data currently in existence can be utilized to project things that may occur in the population in the CLSA. We can then test out some of these things or make sure we have the information we need to observe them in the population over time. They are definitely integrated and possibly parallel processes but very complementary at the same time.

Mr. Rowe: I would say that things are a little more one-sided than that. I can benefit from Ms. Kirkland's work more than she can benefit from mine.

The Chairman: Mr. Rowe, I was particularly interested in your comments on disability and aging and on two-earner couples becoming two-pension couples. I assume that what you fed into the simulation in order to come up with these projections is the fact that we in Canada have a 40 per cent divorce rate. Following divorce, according to the statistics in the *Maclean's* article to which I referred, many women choose not to re-enter into any form of partnership. "I am now single and I am enjoying it" seems to be their attitude, which means that they will not have anyone to look after them. As well, the spouse they left will have no one.

Is that the kind of data you collect and model?

Mr. Rowe: That is the kind of data we collect. We have made use of a number of retrospective surveys where information is collected from individuals who report when and how many marriages or common-law unions they have had in the past. Such surveys have been conducted since about 1984. We have pooled all of the information from all of the surveys together in order to get a more comprehensive picture.

We looked not just at the marriage breakdown but at the fact that there are changes, as you have suggested, in the proportion of people who choose to remain single and changes in the proportion who enter common-law unions and remain in common-law unions. Moreover, there have been changes in the prevalence of common-law unions after legal marriage breakdown.

We have had over a 20-year period a remarkable trend in marital status. Some of it may be a shift in the name only; common-law unions may represent the equivalent of marriage in the future and they are no different from traditional marriages except in name. However, common-law unions that have formed after a marriage breakdown and that persist into older age perhaps have behavioural consequences that we have not seen in the population to date. There seems to be much uncertainty about what the future could hold. We have some dramatic differences in

Le sénateur Keon : Je suis tout à fait d'accord avec vous. Pensez-vous que M. Rowe pourra vous aider avec certains des modèles de simulation?

Mme Kirkland : Si vous voulez parler de l'ELCV, alors je dirais que oui, définitivement. Il serait utile d'utiliser l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement comme outil de simulation. En l'absence de ces données, on ne pourrait pas l'utiliser. Quantité de données qui existent déjà pourraient être utilisées pour faire des projections quant à ce qui pourrait arriver à l'échantillon de population visé par l'ELCV. Nous pourrions ensuite vérifier certaines de ces choses ou veiller à ce que nous disposions des données requises pour les observer parmi la population au fil du temps. Il s'agit définitivement de processus intégrés et possiblement parallèles, mais ils sont en même très complémentaires.

Mr. Rowe : Je dirais que les choses sont un petit peu moins équilibrées que cela. Moi je pourrai davantage bénéficier du travail de Mme Kirkland qu'elle ne pourra bénéficier du mien.

La présidente : Monsieur Rowe, j'ai été particulièrement intéressée par vos commentaires au sujet de l'invalidité et du vieillissement et des couples à deux revenus qui deviennent des couples à deux pensions. Je suppose que vous avez inscrit dans cette simulation qui a donné lieu à ces projections le fait que nous avons au Canada un taux de divorce de 40 p. 100. Après le divorce, d'après les statistiques données dans l'article de la revue *Maclean's* dont j'ai fait état, de nombreuses femmes choisissent de n'entrer dans aucune forme d'union. « Je suis maintenant seule et cela me plaît » semble être leur attitude, ce qui signifie qu'elles n'auront personne pour s'occuper d'elles. D'autre part, le conjoint qu'elles ont quitté n'aura personne.

Est-ce là le genre de données que vous recueillez et utilisez dans votre travail de modélisation?

Mr. Rowe : C'est là le genre de données que nous recueillons. Nous avons utilisé plusieurs enquêtes rétrospectives dans le cadre desquelles on a interrogé les gens pour savoir combien de mariages ou d'unions de fait ils ont eus par le passé et quand. Des sondages du genre sont menés depuis environ 1984. Nous avons réuni tous les renseignements obtenus dans le cadre de ces sondages afin d'avoir un tableau plus exhaustif.

Nous avons regardé non seulement la rupture du mariage mais également le fait qu'il soit survenu des changements, comme vous venez de le dire, dans la proportion des personnes qui choisissent de demeurer seules et dans la proportion de celles qui choisissent des unions de fait et qui demeurent dans des unions de fait. Il y a d'autre part eu des changements dans la prévalence des unions de fait après la rupture d'un mariage légal.

Il s'est dessiné au cours des 20 dernières années une tendance remarquable sur le plan de l'état matrimonial. Dans certains cas, il ne s'agit que d'un changement de terminologie; les unions de fait représentent peut-être l'équivalent du mariage à l'avenir et elles ne diffèrent du mariage traditionnel que dans leur appellation. Cependant, les unions de fait qui se sont instaurées après une rupture de mariage et qui persistent jusqu'à un âge avancé amèneront peut-être des changements de comportement que nous n'avons jusqu'ici pas constatés parmi la population. Il semble

patterns across the country, principally between Quebec and the rest of the native-born population, and the foreign-born population as well seems to represent a group that by and large holds closer to what we traditionally think of as marriage.

The way in which marriage will work out in the future is, to my mind, a large unknown. There are some rather important considerations for the senior population that depend on how that works out in the future.

The Chairman: In discussions with some seniors, it has become clear that they are not even entering into common-law unions because they think it is to their economic advantage to stay separate and apart. That does not mean that they do not get together on a fairly regular basis; they just do not live together, because one or both of them will lose the Guaranteed Income Supplement, so they just maintain their separateness in terms of income level.

Is that borne out in the modelling that you do?

Mr. Rowe: We cannot address that. Other grey areas in national statistics are things that cross household boundaries. We do not know what kind of connections there might be between different households and we do not know the reasons or how common the situation that you have described might be.

We do know that the incentives exist for that kind of an outcome, but we do not really know about the prevalence.

Ms. Kirkland: Those are particularly the kinds of things that studies like the Canadian Longitudinal Study on Aging can get at because studies ask people particularly about these things. They have the opportunity, when certain situations arise, to ask why. That is the important question, because sometimes we can see these things happening but we do not know why. We can tell you that a certain proportion of people live in their own home or cohabit, but we do not know why. Having the opportunity to go directly to people and question them on their beliefs, attitudes and the reasons behind why they do things can be very helpful in this circumstance.

The Chairman: Thank you both very much. This has been very informative. I put my own bias here: I hope you get the funding for your longitudinal study and I hope you keep modelling, Mr. Rowe, so that we can have interesting data such as what you presented to us this afternoon.

The committee adjourned.

qu'il y ait beaucoup d'incertitude quant à ce que l'avenir pourrait nous réservé. Nous avons relevé des différences très marquées entre régions du pays, principalement entre le Québec et le reste de la population née au Canada, et la population née à l'étranger semble elle aussi représenter un groupe qui tient davantage à ce qui a jusqu'ici été notre vision traditionnelle du mariage.

La façon dont le mariage évoluera à l'avenir est selon moi une énorme inconnue. La façon dont cela évoluera à l'avenir aura d'importantes conséquences pour les aînés.

La présidente : Il ressort clairement de discussions avec certains aînés qu'ils n'entrent même pas dans des unions de fait car ils pensent qu'il est plus avantageux pour eux, sur le plan financier, de rester seuls. Cela ne veut pas dire que les deux personnes ne se retrouvent pas régulièrement; tout simplement, elles ne vivent pas ensemble car l'un ou l'autre ou les deux perdraient alors leur supplément de revenu garanti, et ces personnes restent simplement chacune de leur côté à des fins de revenu.

Cela ressort-il dans votre travail de modélisation?

M. Rowe : Nous ne pouvons pas traiter de cela. D'autres zones grises dans les statistiques nationales sont les choses qui franchissent les barrières entre ménages. Nous ne savons pas quels genres de liens existent peut-être entre différents ménages et nous n'en connaissons pas les raisons, ni même la fréquence du genre de situation que vous venez de décrire.

Nous savons cependant qu'il y a des incitatifs qui plaident en faveur de ce genre de choix, mais nous n'en connaissons pas la prévalence.

Mme Kirkland : Ce sont précisément sur ces genres de choses que des études comme l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement pourront nous renseigner, car dans le cadre de ce genre d'études nous pouvons interroger les gens sur ces choses. Nous avons ainsi la possibilité, lorsque surgissent certaines situations, de demander pourquoi. C'est là la question importante, car il nous arrive de constater que ces cas de figure se présentent, mais nous en ignorons la cause. Nous pouvons vous dire qu'une certaine proportion des gens vivent dans leur propre maison ou cohabitent avec d'autres, mais nous ne savons pas pourquoi. Le fait de pouvoir s'adresser directement aux gens et les interroger sur leurs croyances, attitudes et motifs peut être très utile dans ce genre de situation.

La présidente : Merci beaucoup à tous les deux. Cette séance a été très instructive. Si je peux me permettre d'ajouter mon propre grain de sel, j'espère que vous obtiendrez le financement pour votre étude longitudinale, et j'espère, monsieur Rowe, que vous continuerez de faire du travail de modélisation afin que nous puissions bénéficier de données intéressantes comme celles que vous nous avez livrées cet après-midi.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

As individuals:

Victor Marshall, Professor of Sociology, Institute on Aging,
University of North Carolina;

Susan Kirkland, Professor, Canadian Longitudinal Study on
Aging, Dalhousie University.

Policy Research Initiative:

Terrence Hunsley, Senior Project Director.

Statistics Canada:

Geoff Rowe, Senior Advisor — Microsimulation.

TÉMOINS

À titre personnel :

Victor Marshall, professeur de sociologie, Institut sur le vieillissement,
University of North Carolina;

Susan Kirkland, professeure, Étude longitudinale canadienne
sur le vieillissement, Université Dalhousie.

Projet de recherche sur les politiques :

Terrence Hunsley, directeur principal du projet.

Statistique Canada :

Geoff Rowe, conseiller principal — microsimulation.